



**Groupe Banque TD**  
**Présentation à l'intention des investisseurs**  
**sur les titres à revenu fixe**

---

T3 2015

# Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs



De temps à autre, la Banque (telle que définie dans le présent document) formule des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion du rapport annuel 2014 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun de ses secteurs d'activité, aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2015 », ainsi que dans d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2015 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui, individuellement ou ensemble, pourraient entraîner de tels écarts incluent notamment les risques de crédit, de marché (y compris les marchés boursiers, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), d'illiquidité, d'exploitation (y compris la technologie), de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses principales priorités, notamment réaliser des acquisitions, élaborer des plans stratégiques et recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, l'Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude et d'autres comportements criminels auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements et de la modification des lois et des règlements actuels; le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis; la concurrence accrue, y compris dans le domaine des services bancaires par Internet et par appareil mobile; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt; l'augmentation des coûts de financement et de la volatilité boursière imputable à l'illiquidité des marchés et à la concurrence pour l'accès au financement; les changements apportés aux méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette actuelles et potentielles à l'échelle internationale; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2014, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à l'une ou l'autre des transactions ou des événements dont il est question à la rubrique « Événements importants » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web [www.td.com/francais](http://www.td.com/francais). Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion 2014 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun des secteurs d'exploitation, sous les rubriques « Perspectives et orientation pour 2015 », en leur version modifiée dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

1. **Groupe Banque TD**
2. Économie canadienne
3. Gestion de la trésorerie et du bilan
4. Annexe

## Nos secteurs d'activité

### Services de détail au Canada

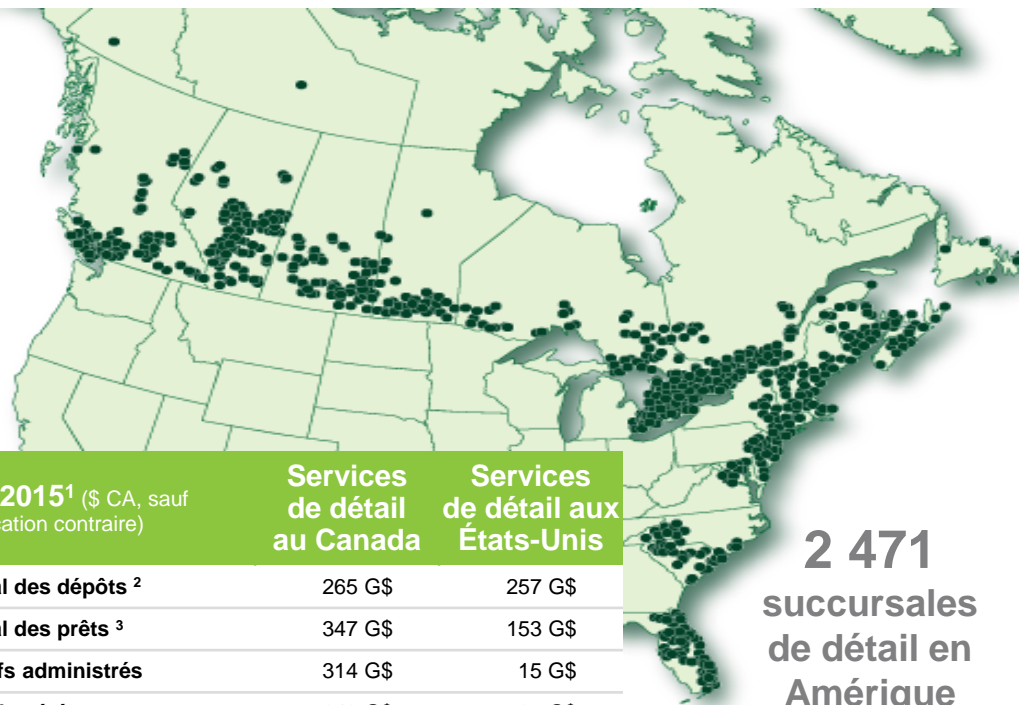
- Services bancaires personnels, cartes de crédit et financement auto
- Services bancaires commerciaux et aux petites entreprises
- Placements directs, services-conseils de gestion de patrimoine et gestion de placements
- Assurances : habitation, dommages, vie et soins médicaux

### Services de détail aux États-Unis

- Services bancaires personnels, cartes de crédit et financement auto
- Services bancaires commerciaux et aux petites entreprises
- Services bancaires aux grandes entreprises et services bancaires spécialisés
- Services bancaires privés de gestion de patrimoine
- Relation stratégique avec TD Ameritrade

### Services bancaires de gros

- Recherche, services bancaires d'investissement et services aux marchés financiers
- Transactions bancaires mondiales



**2 471**  
succursales  
de détail en  
Amérique  
du Nord

| T3 2015 <sup>1</sup> (\$ CA, sauf indication contraire) | Services de détail au Canada | Services de détail aux États-Unis |
|---|------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Total des dépôts</b> <sup>2</sup>                    | 265 G\$                      | 257 G\$                           |
| <b>Total des prêts</b> <sup>3</sup>                     | 347 G\$                      | 153 G\$                           |
| <b>Actifs administrés</b>                               | 314 G\$                      | 15 G\$                            |
| <b>Actifs gérés</b>                                     | 249 G\$                      | 97 G\$                            |
| <b>Bénéfice comme présenté</b> <sup>4</sup>             | 5,7 G\$                      | 2,4 G\$                           |
| <b>Bénéfice rajusté</b> <sup>4</sup>                    | 5,8 G\$                      | 2,4 G\$                           |
| <b>Clients</b>  | Environ 15 millions          | Plus de 8 millions                |
| <b>Employés</b> <sup>5</sup>                            | 39 180                       | 25 546                            |

**La TD est l'une des dix plus grandes banques en Amérique du Nord<sup>6</sup>**

1. Le T3 2015 correspond à la période allant du 1<sup>er</sup> mai 2015 au 31 juillet 2015.

2. Le total des dépôts est établi en additionnant la moyenne des dépôts de particuliers et celle des dépôts d'entreprises au T3 2015. Les dépôts aux États-Unis comprennent les comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade.

3. Le total des prêts est établi en additionnant la moyenne des prêts aux particuliers et celle des prêts aux entreprises au T3 2015.

4. Pour les quatre derniers trimestres se terminant par le T3 2015. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5.

5. Effectif moyen en équivalent temps plein dans ces segments au T3 2015.

6. Voir la diapositive 7.

## Être la meilleure banque

### Une banque résolument nord-américaine

- Parmi les 10 plus grandes banques en Amérique du Nord<sup>1</sup>
- L'une des rares banques dans le monde à avoir obtenu la note Aa1 de Moody's<sup>2</sup>
- Mise à profit de la plateforme et de la marque pour favoriser la croissance
- Solide image de marque à titre d'employeur

### Accent sur les activités de détail

- Chef de file du service à la clientèle et de la commodité
- Plus de 80 % du bénéfice rajusté issu des activités de détail<sup>3,4</sup>
- Solide moteur de croissance interne
- Meilleur rendement compte tenu du risque assumé<sup>5</sup>

### Notre entreprise

- Flux de rentrées croissant et reproductible
- Accent sur les produits axés sur le client
- Exploitation d'un modèle de courtage de l'avenir
- Réinvestissement continu dans nos avantages concurrentiels

### Solide gestion des risques

- Prendre les risques que nous comprenons seulement
- Éliminer systématiquement les risques de perte extrême
- Gérer rigoureusement les capitaux propres et les liquidités
- Harmoniser notre culture et nos politiques avec notre philosophie de gestion des risques

**Une stratégie simple,  
un objectif qui ne change pas**

1. Voir la diapositive 7.  
2. Note attribuée aux titres de créance à long terme (dépôts) de La Banque Toronto-Dominion au 31 juillet 2015. Les notes ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière dans la mesure où elles n'expriment aucun commentaire sur le cours du marché ou la pertinence pour un investisseur. Les notes peuvent être modifiées ou retirées à tout moment par les agences de notation.  
3. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2011, la Banque dresse ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), qui ont remplacé les principes comptables généralement reconnus (PCGR) antérieurs, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque a également recours à des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats « rajustés » (c.-à-d. résultats obtenus en retranchant les « éléments à noter » des résultats comme présentés, déduction faite des impôts sur le résultat) afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'activité et de mesurer son rendement global. Se reporter à la rubrique « Présentation de l'information financière de la Banque » qui débute à la page 5 du Rapport aux actionnaires du T3 2015 pour de plus amples renseignements et un rapprochement des mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Banque par rapport aux résultats comme présentés.  
4. Les activités de détail comprennent les Services bancaires de détail au Canada et les Services bancaires de détail aux États-Unis. Pour en savoir plus, voir la diapositive 8.  
5. Le rendement des actifs pondérés en fonction des risques correspond au bénéfice net rajusté disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par la moyenne du rendement pondéré en fonction des risques. Pour en savoir plus, voir la diapositive 21. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 ci-dessus.

# Affronter la concurrence sur des marchés attrayants



## Statistiques du pays



- Dixième économie mondiale
- PIB nominal de 1,7 billion \$ CA
- Population de 35 millions d'habitants

## Système bancaire canadien

- Le système bancaire le plus solide au monde<sup>1</sup>
- Les cinq grandes banques canadiennes occupent une position de chef de file sur le marché
- Les banques à charte canadiennes occupent plus de 75 % du marché des hypothèques résidentielles<sup>2</sup>
- Dans la plupart des provinces, les prêteurs hypothécaires disposent de recours contre les emprunteurs et peuvent saisir la propriété

## Services bancaires de détail de la TD au Canada

- Réseau de 1 166 succursales et de 2 880 GAB
- Un Canadien sur trois est titulaire d'un compte de la TD
- Globalement, part de marché de 21 %
- Au premier ou deuxième rang pour ce qui est de la part de marché de la plupart des produits de détail
- Parmi les plus grands émetteurs de deux types de cartes de crédit
- Services complets de gestion de patrimoine offrant des occasions de vente croisée considérables

## Statistiques du pays



- Première économie mondiale
- PIB nominal de 15,1 billions \$ US
- Population de 314 millions d'habitants

## Système bancaire américain

- Plus de 9 000 banques, mais quelques grandes banques occupent une position dominante sur le marché
- La valeur de l'actif des cinq banques les plus importantes équivaut à plus de 50 % de l'économie américaine
- Les prêteurs hypothécaires disposent de recours limités dans la plupart des territoires

## Services bancaires de détail de la TD aux États-Unis

- Réseau de 1 305 succursales et de 1 957 GAB
- Activités exercées dans 5 des 10 régions métropolitaines statistiques les plus importantes du pays et dans 7 des 10 États les plus riches
  - Marché des dépôts d'une valeur de 2,2 billions \$ US<sup>3</sup>
  - Volume prévu de 240 milliards \$ US des montages de prêts hypothécaires<sup>4</sup>
- Accès à près de 70 millions de personnes aux endroits où la TD exerce ses activités


**Perspectives de croissance considérables aux endroits où la TD exerce ses activités**

1. Rapports sur la compétitivité mondiale 2008-2014, Forum économique mondial.

2. Comprend les titrisations. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

3. Dépôts plafonnés à 500 millions de dollars dans tous les comtés aux États-Unis où la TD offre des services bancaires d'après le Sommaire des dépôts de 2013 de la FDIC.

4. Les nouveaux montages dans les endroits où la TD exerce ses activités pour 2014 n'incluent pas les refinancements et s'appuient sur des prévisions internes établies à partir de données provenant du U.S. Department of Housing and Urban Development, de la *Home Mortgage Disclosure Act* et de Moody's Analytics.

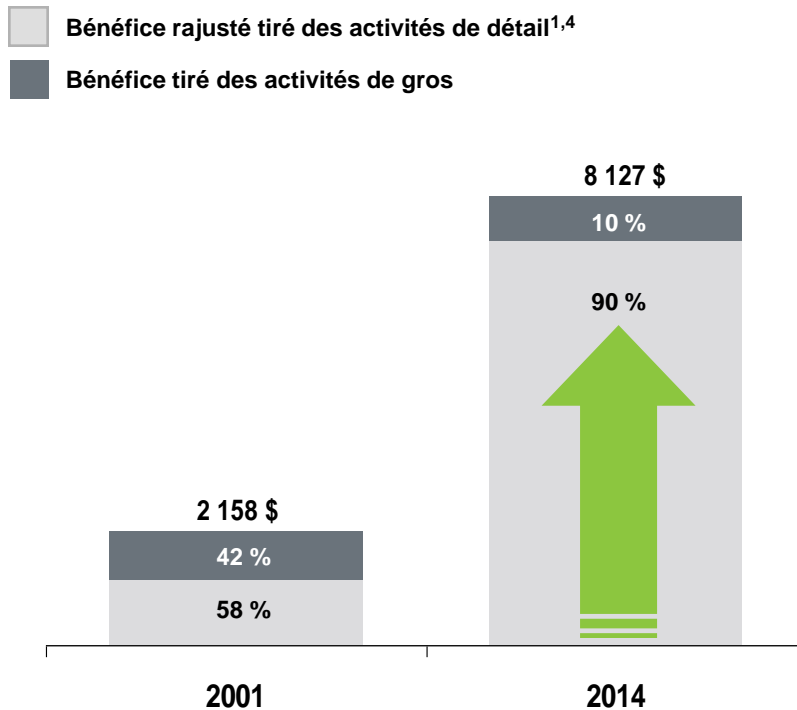
| T3 2015 (\$ CA, sauf indication contraire)   |  | Classement au Canada <sup>5</sup> | Classement en Amérique du Nord <sup>6</sup> |
|--|---|-----------------------------------|---|
| <b>Total de l'actif</b>  | 1 099 G\$   | 1 <sup>re</sup>                   | 5 <sup>e</sup>                              |
| <b>Total des dépôts</b>  | 686 G\$   | 2 <sup>e</sup>                    | 6 <sup>e</sup>                              |
| <b>Capitalisation boursière</b>  | 98 G\$  | 2 <sup>e</sup>                    | 7 <sup>e</sup>                              |
| <b>Bénéfice net rajusté<sup>1</sup> (quatre derniers trimestres)</b>   | 8,4 G\$   | 2 <sup>e</sup>                    | 6 <sup>e</sup>                              |
| <b>Bénéfice net comme présenté (quatre derniers trimestres)</b>  | 7,9 G\$   | s. o.                             | s. o.                                       |
| <b>Ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de première catégorie<sup>2</sup></b> | 10,1 %  | 5 <sup>e</sup>                    | 10 <sup>e</sup>                             |
| <b>Effectif moyen en équivalent temps plein<sup>3</sup></b>  | 81 352  | 2 <sup>e</sup>                    | 6 <sup>e</sup>                              |
| <b>Cote attribuée par Moody's<sup>4</sup></b>  | Aa1   | s. o.                             | s. o.                                       |

**La TD est l'une des dix plus grandes banques en Amérique du Nord**

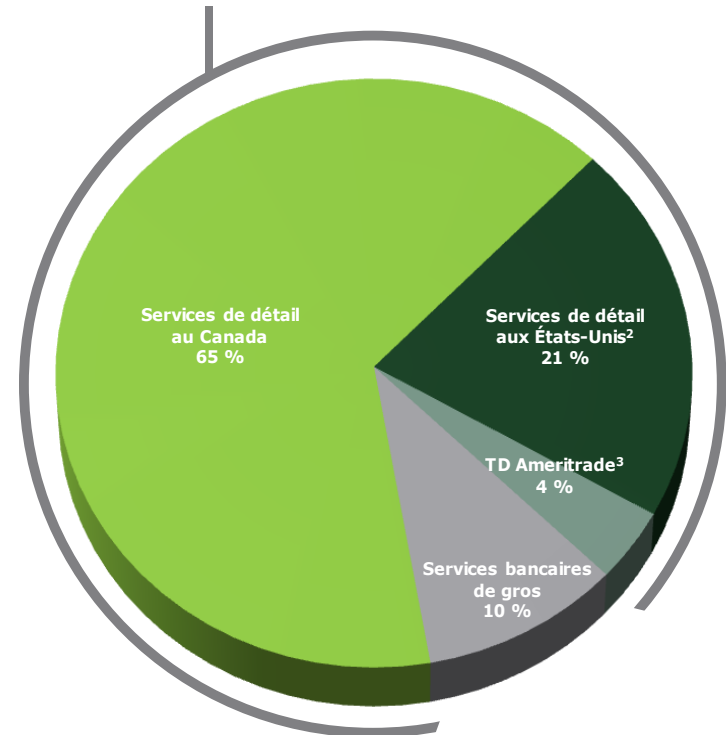
1. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5.  
 2. Depuis 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III et sont présentés selon la méthode « tout compris ». Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'application progressive sur une période de cinq ans de l'exigence pour les fonds propres touchés par le rajustement de la valeur de crédit a commencé, en fonction d'une approche scalaire selon laquelle l'exigence s'établit à 57 % en 2014 pour le calcul du ratio des fonds propres de catégorie 1. Ce pourcentage passe à 64 % en 2015 et 2016, à 72 % en 2017, à 80 % en 2018 et à 100 % en 2019.  
 3. Pour plus de renseignements, voir la note 5 de la diapositive 4.  
 4. Voir la note 2 de la diapositive 5.  
 5. Homologues au Canada : les quatre autres grandes banques (RBC, BMO, Scotia et CIBC). Résultats rajustés sur une base comparable de façon à exclure les éléments non sous-jacents ciblés. D'après les résultats pour le T3 2015 clos le 31 juillet 2015.  
 6. Homologues en Amérique du Nord : les homologues canadiens et américains. Homologues aux États-Unis : les banques installées sur les principales places financières (C, BAC, JPM) et les trois plus grandes banques super-régionales (WFC, PNC, USB). Résultats rajustés sur une base comparable de façon à exclure les éléments non sous-jacents ciblés. Homologues aux États-Unis : d'après les résultats pour le T2 2015 clos le 30 juin 2015.

## Bénéfice rajusté<sup>1</sup>

(en M\$ CA)



## Bénéfice rajusté de 2014 tiré des activités de détail<sup>1,4</sup> = 90 %



**Composition du bénéfice axée sur les activités de détail**

1. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5. Le bénéfice total comme présenté s'établit à 1 383 M\$ en 2001 et à 7 883 M\$ en 2014.  
 2. Aux fins de communication de l'information financière, le secteur des Services bancaires de détail aux États-Unis comprend TD Ameritrade, mais cette dernière est présentée séparément ici à titre indicatif.  
 3. Participation déclarée de la TD de 41,05 % dans TD Ameritrade au 31 juillet 2015 (40,97 % au 31 octobre 2014).  
 4. Aux fins du calcul de l'apport de chaque secteur d'activité, le bénéfice rajusté du secteur Siège social est exclu. Voir la définition du bénéfice tiré des activités de détail à la note 4 de la diapositive 5.



# Évolution stratégique de la TD



## ACCENT CROISSANT SUR LES ACTIVITÉS DE DÉTAIL

Fusion de La Banque TD et de Canada Trust

Acquisition de Newcrest Capital

Acquisition d'une participation de 51 % dans Banknorth

Entente entre TD Waterhouse USA et Ameritrade

Privatisation de TD Banknorth

Acquisition de Commerce Bank

Intégration de Commerce Bank

Acquisition de Riverside et de TSFG

Acquisition de Services financiers Chrysler et du portefeuille de cartes de crédit MBNA

Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target et d'Epoch et entente annoncée avec Aimia et la CIBC

Principal émetteur de la carte de crédit Visa Aéroplan; acquisition d'environ 50 % du portefeuille CIBC Aéroplan

Annonce d'une relation stratégique avec Nordstrom<sup>1</sup>

Fin des années 1990      2000      2001      2002-2004      2005      2006      2007      2008      2009      2010      2011      2012      2013      2014      2015

Aucune acquisition importante d'une grande maison de courtage

Pertes sur prêts (médias, télécommunications, énergie)

Démantèlement du segment des produits structurés

Abandon des produits de crédit non liés aux entreprises TD

Cessation des opérations pour compte propre non liées aux entreprises TD

## DE COURTIER TRADITIONNEL À COURTIER LIÉ À LA MARQUE

Évolution vers des services de détail à plus faible risque, avec un courtier lié à notre marque

## Notre tolérance au risque

**Nous prenons les risques nécessaires à la conduite de nos affaires, mais uniquement lorsque ces risques...**

- cadrent avec notre stratégie d'entreprise et que nous les comprenons et pouvons les gérer;
- n'exposent pas l'entreprise à des situations de pertes ponctuelles graves; c.-à-d. nous ne « misons pas la Banque » sur une seule acquisition, une seule activité ou un seul produit;
- ne sont pas susceptibles de compromettre l'image de la marque TD.

**Pratiques proactives et rigoureuses en matière de gestion des risques**

## Points importants

- **BPA rajusté<sup>1</sup> de 1,20 \$, en hausse de 4 % sur 12 mois**
- **Bénéfice net rajusté en hausse de 5 % par rapport au T3 2014**
  - Solide contribution des secteurs de détail et de gros
  - Vigueur soutenue du dollar américain
- **Produits rajustés<sup>2</sup> en hausse de 10 % sur 12 mois (5,3 % hors change)**
  - Forte croissance des prêts, des dépôts et des actifs de gestion de patrimoine, et hausse des produits tirés des activités d'assurance, des commissions et des activités de négociation, en partie contrebalancée par une compression des marges
- **Charges rajustées en hausse de 9 % sur 12 mois (3,6 % hors change)**
  - Le résultat hors change est attribuable à la hausse des coûts de base et de projets, en partie contrebalancée par les gains de productivité
- **Solide ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de première catégorie de 10,1 %**

## Faits saillants financiers – M\$

### Sommaire des profits et des pertes, rajustés<sup>1</sup>

| Rajustés <sup>1</sup>       | T3 2015         | T2 2015      | T3 2014      |
|-----------------------------|-----------------|--------------|--------------|
| <b>Produits<sup>2</sup></b> | 7 385 \$        | 7 178        | 6 711        |
| <b>Charges</b>              | 4 261 \$        | 4 243        | 3 912        |
| <b>Bénéfice net</b>         | <b>2 285 \$</b> | <b>2 169</b> | <b>2 167</b> |
| <b>BPA dilué</b>            | <b>1,20 \$</b>  | <b>1,14</b>  | <b>1,15</b>  |

| Comme présenté      | T3 2015      | T2 2015      | T3 2014      |
|---------------------|--------------|--------------|--------------|
| Produits            | 8 006        | 7 759        | 7 509        |
| Charges             | 4 292        | 4 705        | 4 040        |
| <b>Bénéfice net</b> | <b>2 266</b> | <b>1 859</b> | <b>2 107</b> |
| <b>BPA dilué</b>    | <b>1,19</b>  | <b>0,97</b>  | <b>1,11</b>  |

### Bénéfice par secteur

|   | T3 2015  | T2 2015 | T3 2014 |
|---|----------|---------|---------|
| <b>Services de détail<sup>3</sup> (rajusté)</b> | 2 207 \$ | 2 062   | 2 004   |
| <i>Services de détail (comme présenté)</i>      | 2 231    | 2 030   | 1 961   |
| <b>Services bancaires de gros</b>               | 239      | 246     | 216     |
| <b>Siège social (rajusté)</b>                   | (161)    | (139)   | (53)    |
| <i>Siège social (comme présenté)</i>            | (204)    | (417)   | (70)    |

1. Les résultats rajustés sont définis à la note 3 de la diapositive 5.

2. Aux fins de la présente diapositive, les montants des réclamations d'assurance sont présentés en diminution des produits rajustés. Les produits rajustés (sans diminution des réclamations d'assurance) s'établissent à 7 482 M\$, 7 742 M\$ et 7 985 M\$ pour le T3 2014, le T2 2015 et le T3 2015, respectivement. Les réclamations d'assurance sont de 771 M\$, 564 M\$ et 600 M\$ pour le T3 2014, le T2 2015 et le T3 2015, respectivement. Les produits comme présentés, après déduction des réclamations, ont augmenté de 10 % sur 12 mois.

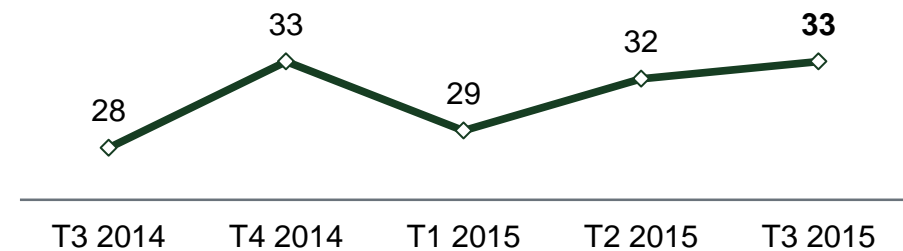
3. Les Services de détail sont composés des secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, tels qu'ils sont présentés dans le communiqué de presse sur les résultats du T3 2015 et le rapport de gestion de la Banque.

## Faits saillants

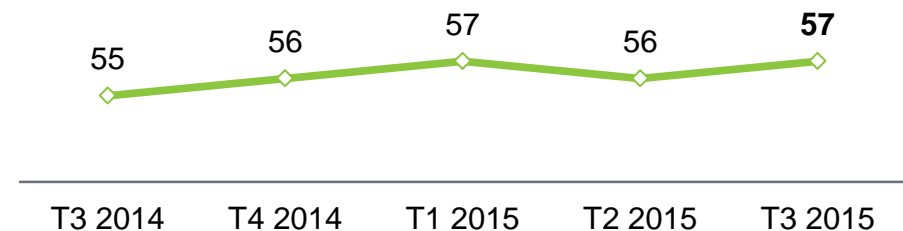
- Rendement et croissance solides et soutenus dans l'ensemble des portefeuilles
  - Les taux de perte demeurent à de faibles niveaux
  - Le ratio de provision pour pertes sur créances et le ratio de prêts douteux bruts affichent une tendance stable

Excellente qualité du crédit

## Ratio PPC (pdb)<sup>1</sup>



## Ratio des prêts douteux bruts (pdb)<sup>2</sup>



1. Ratio PPC : provision pour pertes sur créances sur une base trimestrielle annualisée / moyenne du montant net des prêts et des acceptations; la PPC totale exclut l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les titres de créance classés comme prêts et les éléments à noter.

2. Ratio de prêts douteux bruts : prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts (tous les deux au comptant). Exclusion faite de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

1. Groupe Banque TD
2. **Économie canadienne**
3. Gestion de la trésorerie et du bilan
4. Annexe

- L'économie canadienne est l'une des plus concurrentielles au monde<sup>1</sup>
- Le Canada possède le système bancaire le plus solide au monde<sup>1</sup>
- Son taux de chômage demeure en deçà des sommets atteints lors des récessions précédentes
- Sa situation budgétaire est l'une des plus solides parmi les pays industrialisés du G7
  - Déficits prévus et niveau d'endettement relativement faibles

- Banques commerciales et banques de détail solides
  - Critères stricts en matière d'octroi de prêts
  - Les grands fournisseurs de services de gros appartenant tous à des banques canadiennes, leurs sorties de bilan peuvent être absorbées à même les bénéfices stables tirés des activités de détail
  
- Interventions du gouvernement et de la banque centrale
  - Politiques et programmes proactifs visant à maintenir un niveau de liquidité suffisant au sein du système
  - Modifications des règles régissant les prêts hypothécaires en vue d'une modération du marché et de la protection du consommateur
  
- Système de réglementation judicieux
  - Système fondé sur des principes plutôt que des règles
  - Un seul organisme de réglementation pour l'ensemble des grandes banques
  - Règles prudentes et exigences plus strictes en matière de capitaux propres que les normes mondiales
  - Exigences en matière de capitaux propres reposant sur les actifs pondérés en fonction des risques

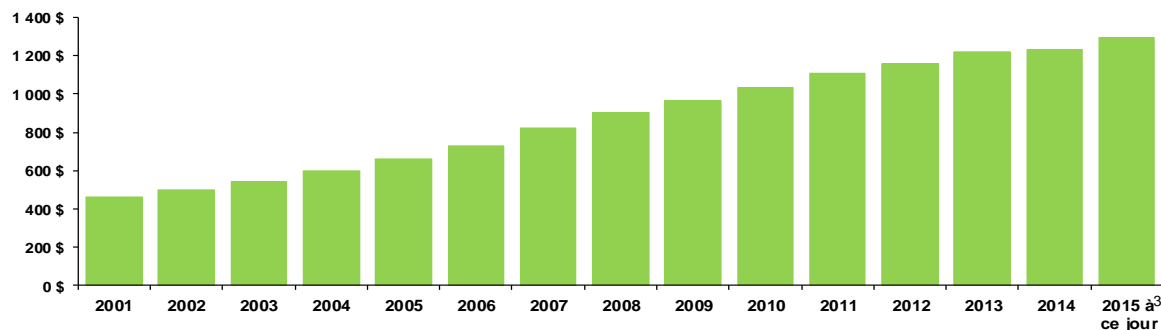
**Le système bancaire le plus solide au monde<sup>1</sup>**

# Marché hypothécaire résidentiel bien établi au Canada



- Les banques à charte canadiennes comptent pour environ 75 % du marché global des prêts hypothécaires, titrisations comprises<sup>1</sup>
- Pratiques rigoureuses en matière d'octroi de crédit
- Forte concurrence entre les prêteurs
- Environnement juridique favorable à la saisie et à d'autres types de recours judiciaires pour recouvrer les pertes

Encours des prêts hypothécaires résidentiels<sup>2</sup> (en G\$ CA)



1. Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)  
2. Statistique Canada (en date de la fin décembre, données non rajustées)  
3. Au 30 juin 2015



# Divergences entre les marchés hypothécaires canadien et américain



|                              | Canada  | États-Unis   |
|------------------------------|---|--|
| Produits                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Gamme traditionnelle de produits assortis d'un taux d'intérêt fixe ou variable</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les prêts hypothécaires en cours comprennent des produits particuliers émis antérieurement (capitalisés à l'échéance, prêts hypothécaires à taux variable à options).</li> </ul>                                  |
|                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Prêts hypothécaires assurés en cas de défaillance établis en fonction d'un taux d'admissibilité fixe de 5 ans dans le cas des prêts à taux variable ou d'une durée inférieure à 5 ans</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Auparavant, admissibilité des emprunteurs souvent établie d'après un taux escompté avantageux, entraînant un choc des paiements à l'échéance (resserrement des normes de souscription depuis ce temps)</li> </ul> |
| Souscription                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Durées habituellement de 5 ans ou moins, renouvelables à l'échéance</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Durée la plus courante de 30 ans</li> </ul>   |
|                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Période d'amortissement maximale de 25 ans et rapport prêt-valeur (RPV) maximal de 80 % dans le cas d'un refinancement</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Période d'amortissement généralement de 30 ans, pouvant aller jusqu'à 50 ans</li> </ul>   |
|                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurance hypothécaire obligatoire lorsque le RPV est supérieur à 80 %; doit couvrir le montant intégral du prêt</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurance hypothécaire souvent utilisée pour couvrir la portion du RPV supérieur à 80 %</li> </ul>  |
| Réglementation et imposition | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les intérêts hypothécaires ne sont pas déductibles du revenu imposable.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les intérêts hypothécaires sont déductibles du revenu imposable, ce qui incite à emprunter.</li> </ul>  |
|                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Dans la plupart des provinces, les prêteurs disposent de recours contre les emprunteurs et peuvent saisir la propriété.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les prêteurs disposent de recours limités dans la plupart des territoires.</li> </ul>   |
| Canaux de distribution       | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Montage de jusqu'à 30 % des prêts hypothécaires effectué par l'intermédiaire de courtiers externes</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les prêts montés par des courtiers externes ont atteint 70 % au point culminant; à présent, ils représentent moins de 30 %.</li> </ul>  |

| Portefeuille  |   | T3 2015 |
|---|---|---------|
| Portefeuille de CGBI<br>au Canada   | Solde brut des prêts  | 241 G\$ |
|   | Pourcentage des prêts assurés   | 58 %    |
|   | Ratio prêt-valeur (RPV) actuel des prêts hypothécaires non assurés <sup>1</sup> | 59 %    |
| Prêts consentis aux acheteurs<br>de copropriétés<br>(prêts hypothécaires<br>résidentiels) | Solde brut des prêts  | 31 G\$  |
|   | Pourcentage des prêts assurés   | 68 %    |
| Prêts consentis aux acheteurs<br>de copropriétés<br>(LDCVD)                               | Solde brut des prêts  | 6 G\$   |
|   | Pourcentage des prêts assurés   | 35 %    |

| Thème   | Position de la TD  |
|---|--|
| Qualité du crédit des prêts consentis aux acheteurs de copropriétés             | <ul style="list-style-type: none"> <li>RPV, cote de crédit et taux de défaillance en phase avec le portefeuille global</li> </ul>  |
| Exposition aux prêts consentis aux promoteurs de copropriétés de grande hauteur | <ul style="list-style-type: none"> <li>Stabilité des volumes des portefeuilles, qui comptent pour moins de 1,5 % du portefeuille des Services bancaires commerciaux au Canada</li> <li>Exposition limitée aux emprunteurs ayant de solides antécédents, disposant de liquidités suffisantes et qui entretiennent une relation de longue date avec la TD</li> </ul> |

1. Le RPV actuel correspond à la somme du RPV de chaque prêt hypothécaire pondéré par le solde du prêt.

- L'économie américaine s'accélère.
  - En 2014, l'économie a créé le plus grand nombre d'emplois depuis 1999 et le plus grand nombre d'emplois dans le secteur privé depuis 1997.
  - La croissance des revenus et la faiblesse des prix de l'énergie stimuleront les dépenses de consommation.
  - L'immobilier résidentiel contribuera positivement à la croissance en 2015 et 2016.
  - La faiblesse des taux d'intérêt et le regain de confiance encourageront l'investissement des entreprises dans les secteurs autres que celui de l'énergie.
  
- L'économie canadienne est fortement liée à la situation économique américaine; un raffermissement de la demande du secteur privé aux États-Unis améliore les perspectives du Canada.
  - Les exportations devraient profiter de la solide demande américaine et de la faiblesse du dollar canadien.
  - La demande intérieure sera limitée par le niveau élevé d'endettement des ménages ainsi que par l'essoufflement du marché de l'habitation.
  - La baisse des bénéfices des sociétés imputable au repli des prix du pétrole exercera une pression à la baisse sur les investissements dans le secteur de l'énergie, même si ceux dans le matériel et l'équipement pourraient générer de bons résultats.

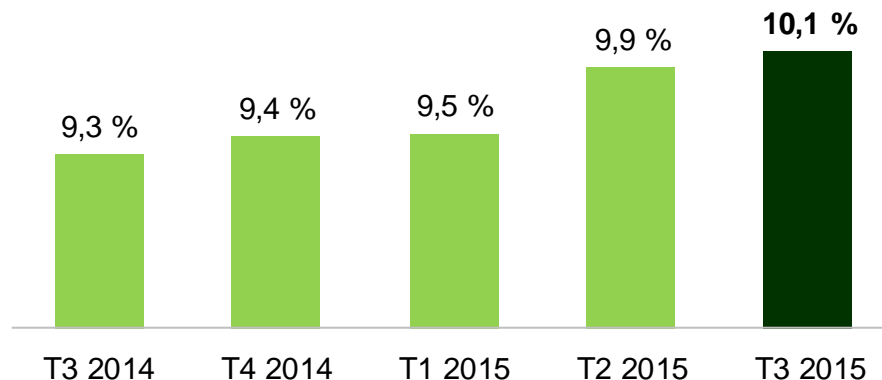
1. Groupe Banque TD
2. Économie canadienne
3. **Gestion de la trésorerie et du bilan**
4. Annexe

## Faits saillants

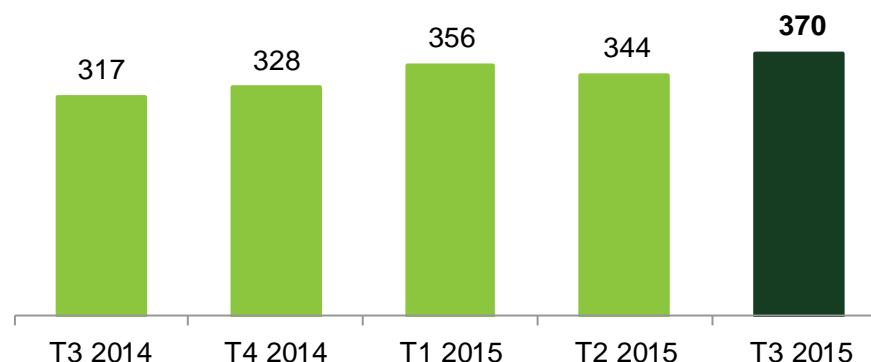
- RCP attribuables aux AO de première catégorie selon Bâle III de 10,1 %
- La hausse sur 3 mois reflète une solide production interne de capitaux et a été annulée en partie par la hausse des actifs pondérés en fonction du risque
- Ratio d'endettement de 3,7 %
- Ratio de liquidité à court terme de 123 %

Nous demeurons en bonne position pour suivre l'évolution du cadre réglementaire et des exigences relatives aux CP

## RCP attribuables aux AO de première catégorie selon Bâle III<sup>1</sup>



## Actifs pondérés en fonction des risques – capitaux propres attribuables aux AO de première catégorie<sup>1</sup> (G\$ CA)



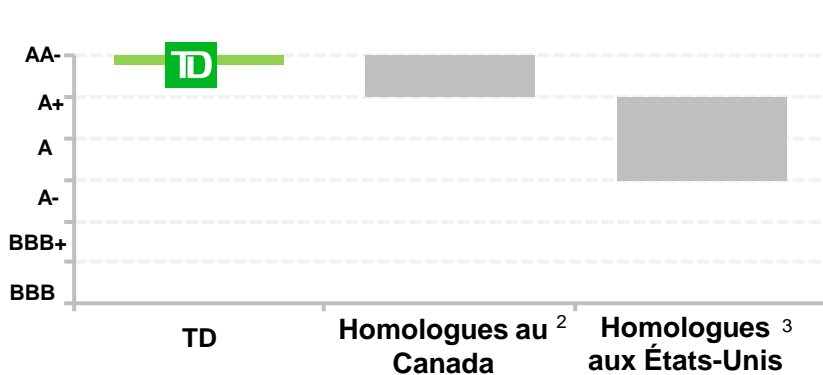
<sup>1</sup> Depuis le T1 2013, les montants sont calculés en vertu du dispositif réglementaire de Bâle III, à l'exception des fonds propres touchés par le rajustement de la valeur de crédit conformément à la ligne directrice du BSIF, et sont présentés selon la méthode dite « tout compris ». Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'application progressive sur une période de cinq ans de l'exigence pour les fonds propres touchés par le rajustement de la valeur de crédit a commencé, en fonction d'une approche scalaire selon laquelle l'exigence s'établit à 57 % en 2014, à 64 % en 2015 et 2016, à 72 % en 2017, à 80 % en 2018 et à 100 % en 2019.

## Notes attribuées par les agences<sup>1</sup>

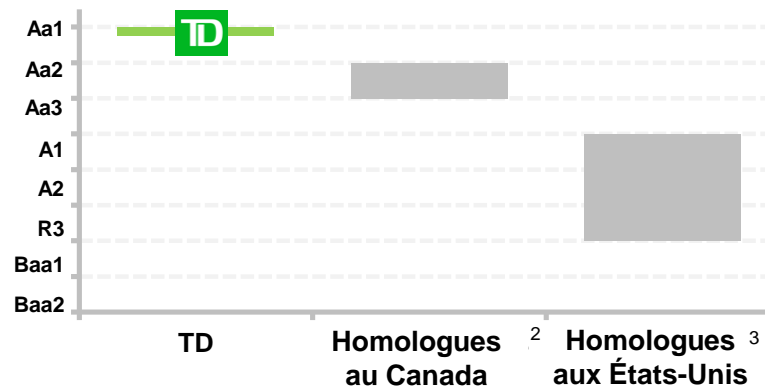
|             | Moody's  | S&P      | DBRS     |
|-------------|----------|----------|----------|
| Notes       | Aa1      | AA-      | AA       |
| Perspective | Négative | Négative | Négative |

## Notes par rapport à celles des homologues

Notes attribuées par S&P aux titres de créance à long terme



Notes attribuées par Moody's aux titres de créance à long terme



1. Pour plus de renseignements sur la notation, voir la note 2 de la diapositive 5.

2. Dans le contexte des notes attribuées aux titres de créance à long terme, les homologues au Canada sont RBC, BNS, BMO et CIBC.

3. Dans le contexte des notes attribuées aux titres de créance à long terme, les homologues aux États-Unis sont BAC, BBT, C, CITZ, JPM, MTB, PNC, STI, USB et WFC.

## ■ Paradigme de la Trésorerie

- ❑ Contribution à un bénéfice stable et croissant
- ❑ Gestion du risque de marché lié aux activités autres que de transaction, à l'intérieur des limites établies

## ■ Harmonisation des durées des actifs et des passifs

- ❑ Abstention d'opérations de portage de liquidités
- ❑ Concordance de la durée du financement sous-jacent avec celle des actifs ou avec la profondeur réduite du marché

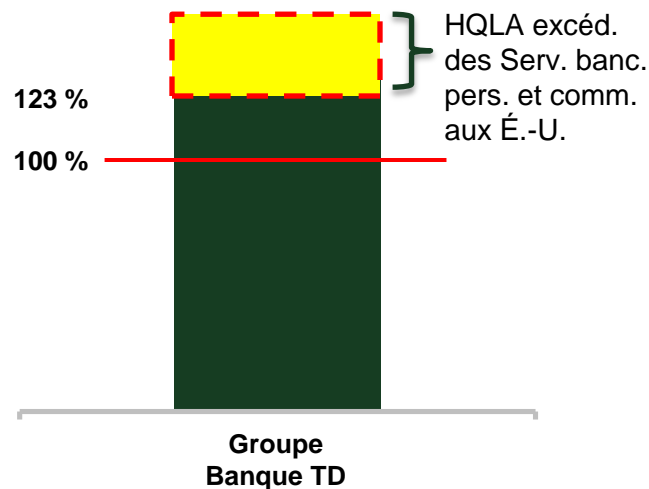
## ■ Processus rigoureux d'établissement des prix de transfert

- ❑ Nous créditons les produits de dépôt des liquidités fournies et imputons aux produits de prêt les liquidités consommées.

## ■ Cadre mondial de gestion du risque d'illiquidité

- ❑ Quantité suffisante d'actifs liquides pour faire face à une situation de « stress combiné critique » pendant au moins 90 jours
- ❑ Chaque unité de gestion de la liquidité est dotée de sa propre politique et de son propre plan de fonds d'urgence, qui sont conformes au cadre de gestion du risque de liquidité de l'entreprise.
- ❑ Surveillance de l'évolution des marchés de financement mondiaux et des incidences possibles sur notre accès au financement
- ❑ Le ratio de liquidité à court terme consolidé du LCR du Groupe Banque TD était de 123 % au T3 2015.

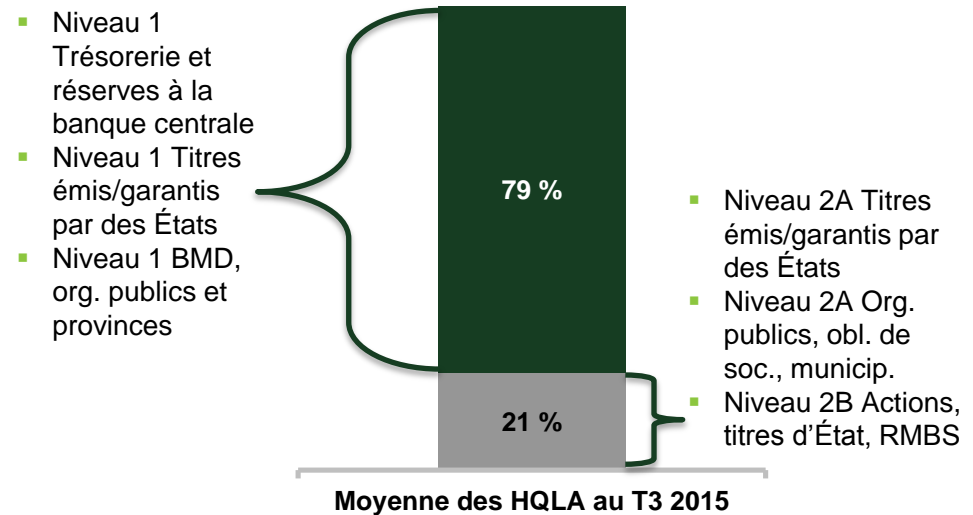
## Ratio de liquidité à court terme moyen au T3 2015



- Ratio de liquidité à court terme consolidé de 123 % selon la Ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF
- Liquidité gérée de façon à respecter les limites de risque internes et à maintenir un coussin par rapport aux exigences réglementaires

## Distribution des actifs liquides de haute qualité (HQLA)

(pondérés et incluant les HQLA excédentaires des É.-U.)



- La majorité des HQLA sont des actifs de niveau 1 de haute qualité

Gestion de la liquidité prudente et conforme à l'appétit pour le risque

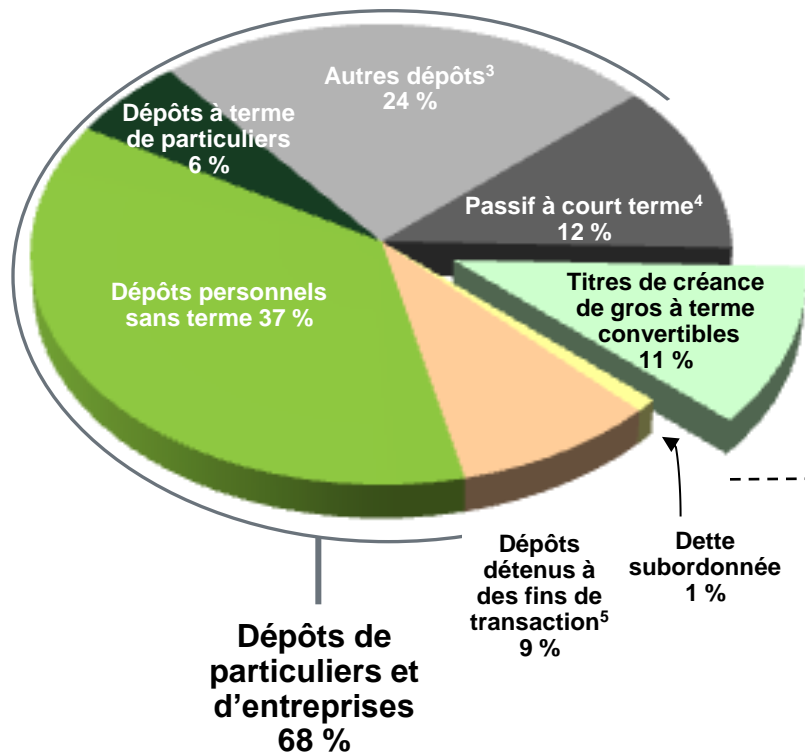


- **Grand bassin de dépôts stables de particuliers et d'entreprises**
  - Le modèle d'affaires axé sur le service à la clientèle génère une base grandissante de dépôts durables et fondés sur la marque.
  - Réserve d'actifs conservée pour le solde de dépôt en fonction des exigences relatives au ratio de liquidité à court terme
  
- **Utilisateur de programmes de titrisation de prêts hypothécaires, par l'intermédiaire du programme des Obligations hypothécaires du Canada et de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH)**
  - Le financement au moyen de titres adossés à des créances hypothécaires coïncide avec l'échéance de l'actif sous-jacent, tout en offrant à l'investisseur un rendement attrayant ajusté aux risques
  - Le plafond des titres adossés à des créances hypothécaires (total de 80 G\$ pour le secteur en 2015) a limité le nombre de ces titres émis en vertu de la LNH
  
- **Autres sources de financement garanti**
  - Les obligations sécurisées et les titrisations adossées à des actifs élargissent la clientèle d'investisseurs de la TD
  - Des obligations sécurisées d'une valeur de 15,0 G\$ CA ont été émises dans le cadre du programme d'obligations sécurisées de 40 G\$ CA
  - 3 G\$ CA de billets émis dans le cadre du programme Genesis Trust II – titres adossés à des créances de 7 G\$ CA, soutenu par des marges de crédit garanties par des biens immobiliers
  - Émission programmatique
  
- **Recours, en complément, à des émissions de titres de créance de gros non garantis sur le marché financier**
  - Juin 2015 : opération à taux fixe de 1,25 milliard d'eurodollars visant des obligations sécurisées de cinq ans à 0,5 %
  - Juillet 2015 : opération de 2 G\$ US en deux tranches visant des billets de 1<sup>er</sup> rang
  - Juillet 2015 : opération à taux fixe de 160 M\$ AUD visant des billets de 1<sup>er</sup> rang de 10 ans à 4,20 %

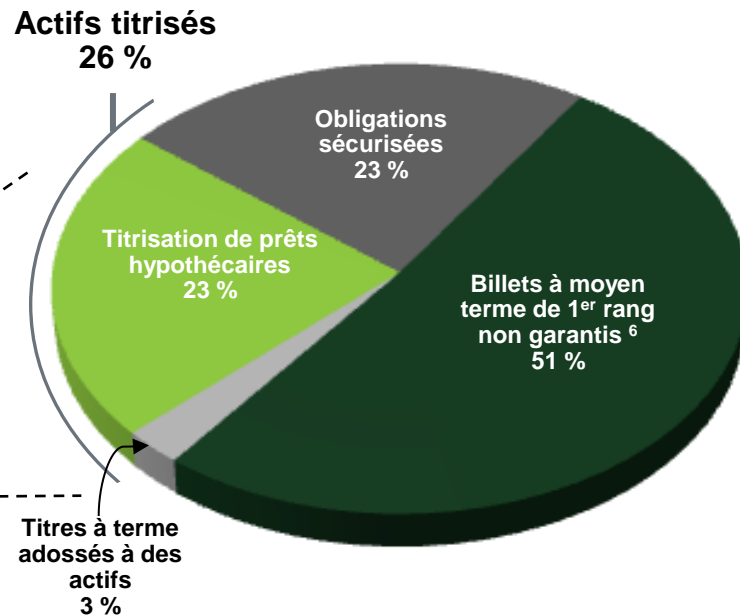
# Composition attrayante du bilan<sup>1</sup>



## Composition du financement<sup>2</sup>



## Titres de créance de gros à terme



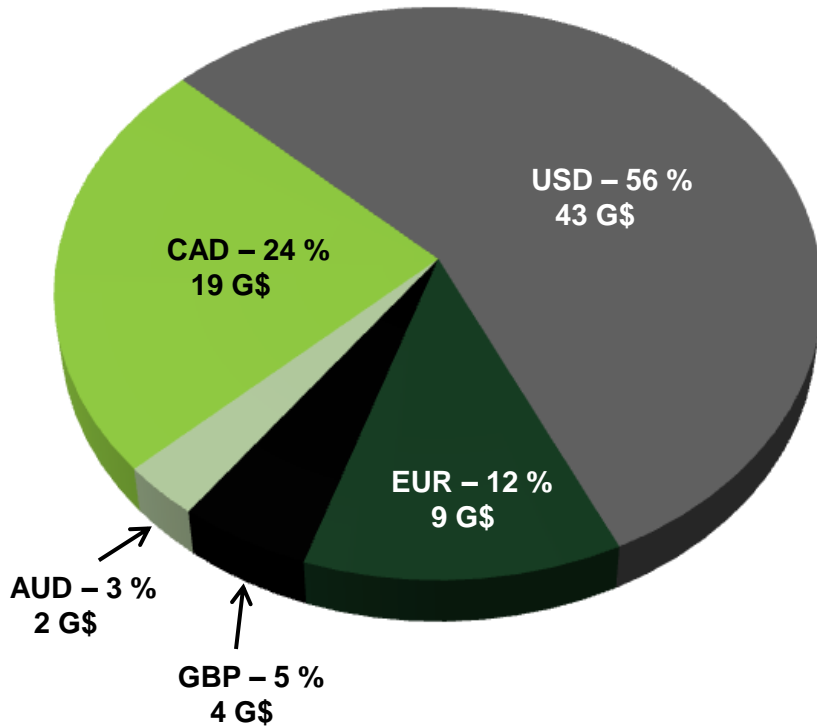
**Principales sources de financement :  
dépôts de particuliers et d'entreprises**

1. Au 31 juillet 2015.  
2. Ne tient pas compte des passifs qui ne créent pas de financement comme les acceptations bancaires, les dérivés sur opérations de négociation, les activités de regroupement des prêts hypothécaires des Services bancaires de gros, les participations ne donnant pas le contrôle et certains capitaux propres, dont les actions ordinaires et d'autres instruments de capitaux propres.  
3. Les dépôts de banques, d'entreprises et de gouvernements, moins les obligations sécurisées et les billets à moyen terme de premier rang.  
4. Obligations liées à des titres vendus à découvert et à des titres vendus dans le cadre de mises en pension de titres.  
5. Comprend principalement les billets de dépôt au porteur, les certificats de dépôt et le papier commercial.  
6. Comprend certains billets de placements privés.

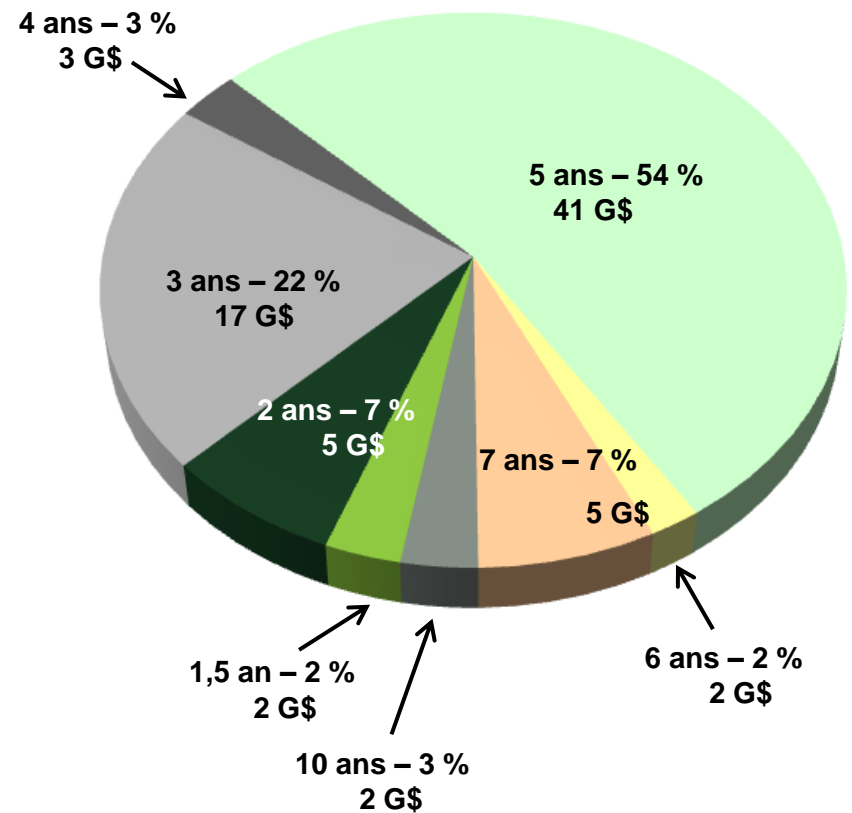
# Répartition des titres de créance de gros à terme<sup>1</sup>



## Par devise<sup>2,3</sup>



## Par terme<sup>2,3</sup>

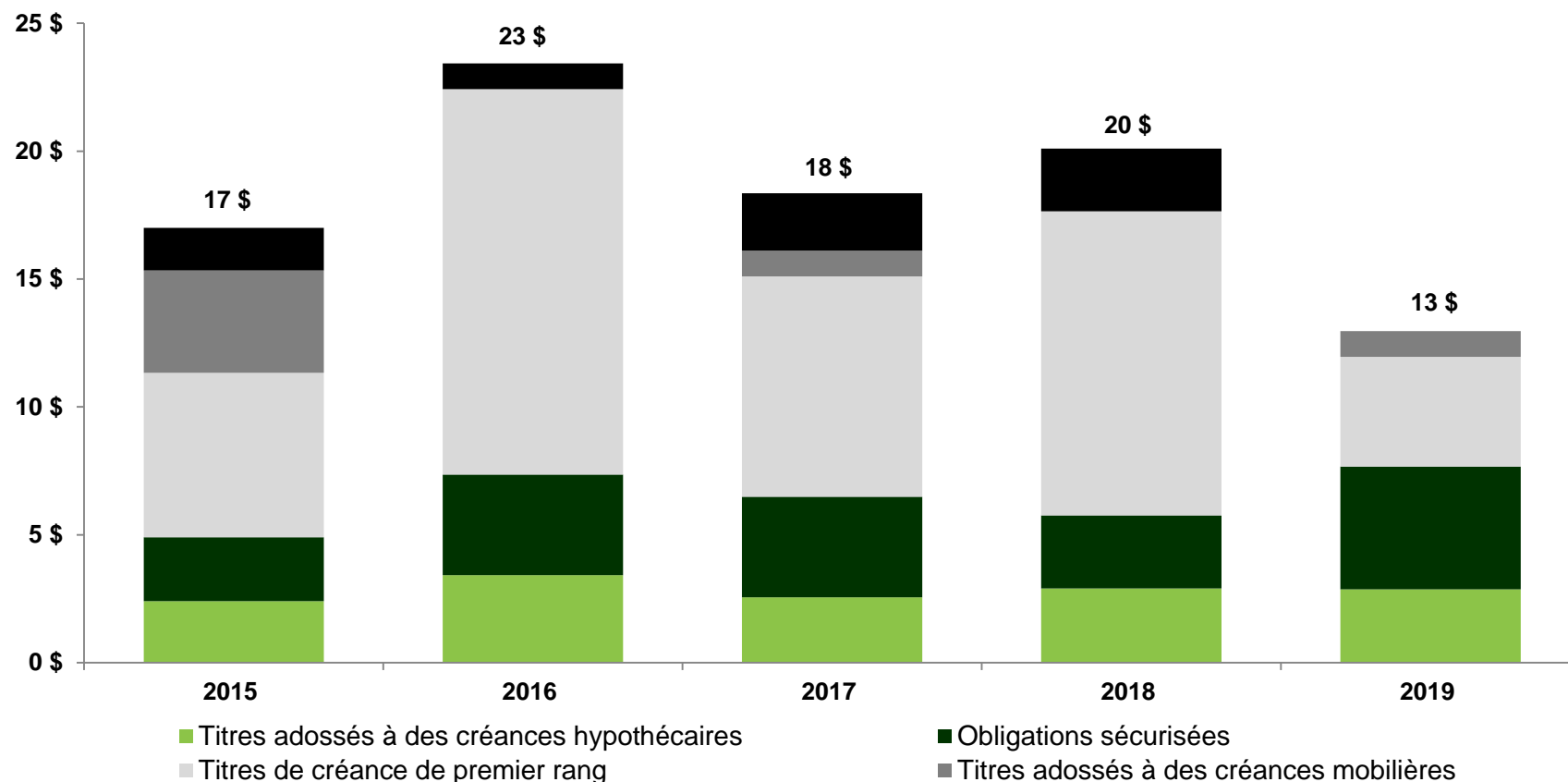


1. Au 31 juillet 2015.  
2. Exclut certains billets de placements privés et les opérations de titrisation de prêts hypothécaires.  
3. En dollars canadiens.

# Profil des échéances de la dette<sup>1</sup> De l'exercice 2015 à l'exercice 2019



## Échéances des emprunts remboursables in fine (en G\$ CA)<sup>2</sup>



**Des titres d'emprunt dont les échéances sont gérables**

1. Pour les titres de créance de gros à terme à échéance in fine.  
2. Au 31 juillet 2015.  
3. En fonction de la première date de rachat à la valeur nominale. Le moment d'un rachat dépend des points de vue de la direction à ce moment ainsi que des autorisations en matière de réglementation et de gouvernance d'entreprise.

# Mesures législatives canadiennes visant les obligations sécurisées



- Le cadre juridique régissant l'inscription des programmes d'obligations sécurisées, annoncé dans le budget fédéral 2012 sous forme de modification de la Loi nationale sur l'habitation, a été adopté en juin 2012.
- Les nouvelles émissions doivent être effectuées conformément à la législation, et les émetteurs ne sont pas autorisés à utiliser des prêts hypothécaires assurés dans leurs programmes.
- Par conséquent, on ne peut plus utiliser des obligations sécurisées (d'un montant de 10 G\$ US) émises dans le cadre du précédent programme structuré, qui comprenait des actifs assurés.
- L'administration des obligations sécurisées au Canada a été confiée à la Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- Le cadre juridique procure une protection législative à l'égard du panier de sûretés aux détenteurs d'obligations sécurisées.
- Il fournit des lignes directrices claires concernant la gouvernance et les rôles des tiers afin d'assurer la valeur du panier de sûretés et son administration.
- La législation tient compte des meilleures pratiques internationales, assurant un niveau élevé de protection et établissant des normes rigoureuses en matière d'information pour les investisseurs et les organismes de réglementation.

La législation est gage de certitude

## ■ Test de couverture par l'actif

- ❑ Afin de confirmer le niveau de surdimensionnement des biens donnés en garantie des obligations sécurisées par rapport au capital des obligations sécurisées en circulation
- ❑ L'exigence relative à l'indexation (à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014) permet de tenir compte des événements sur les marchés
- ❑ Les valeurs sont rajustées au moins une fois par trimestre

## ■ Calcul aux fins d'évaluation

- ❑ Test visant à effectuer un suivi de l'exposition d'un programme d'obligations sécurisées aux risques liés aux taux d'intérêt et aux taux de change, en mesurant la valeur actualisée des biens donnés en garantie des obligations sécurisées par rapport à celle des obligations sécurisées en circulation

## ■ Pourcentage de l'actif

- ❑ Le guide n'impose pas un pourcentage de l'actif minimal ou maximal précis
- ❑ Il requiert toutefois qu'un niveau minimal et maximal de surdimensionnement soit fixé afin de donner à l'investisseur la certitude que les niveaux de surdimensionnement seront maintenus tout au long du programme

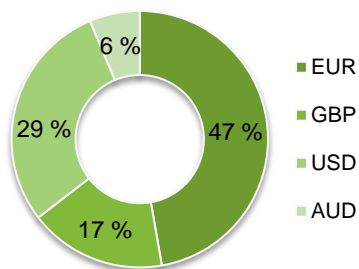
## ■ Exigences relatives aux notes et éléments déclencheurs

- ❑ Au moins deux notes doivent être attribuées au programme
- ❑ Des éléments déclencheurs doivent être prévus afin de déterminer si un émetteur doit remplacer la contrepartie de la banque du compte et du swap, et afin d'octroyer des sûretés pour garantir les obligations d'une contrepartie à une opération de couverture éventuelle dont la valeur correspond à l'évaluation de la valeur du marché
- ❑ L'exigence relative aux notes dans la législation est propre au Canada

## Faits saillants du programme d'obligations sécurisées de la TD

- La valeur du programme d'obligations sécurisées de la TD est de 40 G\$ CA.
- L'émission d'obligations sécurisées pour les émetteurs canadiens est régie par les lignes directrices de la SCHL.
- Seuls les actifs immobiliers résidentiels canadiens non assurés sont admissibles; le panier ne contient aucun actif étranger
- Le panier de sûretés est composé uniquement de prêts hypothécaires avec amortissement.
- Solides cotes de crédit : Aaa / AAA<sup>1</sup>
- Les émissions sont plafonnées à 4 % de l'actif total<sup>2</sup>, soit environ 40 G\$ CA pour la TD.
- La valeur en capital globale des obligations sécurisées en circulation s'élève à 21 G\$ (15 G\$ pour le programme législatif et 6 G\$ pour le programme structuré), soit environ 2,1 % de l'actif total de la Banque. Marge de manœuvre pour de futures émissions.
- Jusqu'à présent, neuf opérations de référence sur obligations sécurisées ont été effectuées selon le nouveau cadre législatif dans quatre devises :

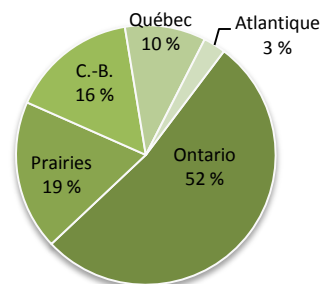
- 1,75 G EUR – 5 ans
- 1 G EUR – 7 ans
- 1,25 G EUR – 7 ans
- 1,25 G EUR – 5 ans
- 900 M GBP – 3 ans
- 500 M GBP – 3 ans
- 1,75 G\$ US – 5 ans
- 1,75 G\$ US – 5 ans
- 1 G AUD – 5 ans



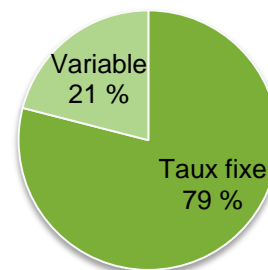
## Panier de sûretés en date du 31 juillet 2015

- Prêts hypothécaires résidentiels ordinaires canadiens de premier rang et de première qualité initiés par la TD
- Tous les prêts ont un RPV initial d'au plus 80 %. Le RPV moyen pondéré actuel est de 61,61 % en date du 31 juillet 2015.
- La moyenne pondérée des cotes de crédit supérieures à 0 est de 757.

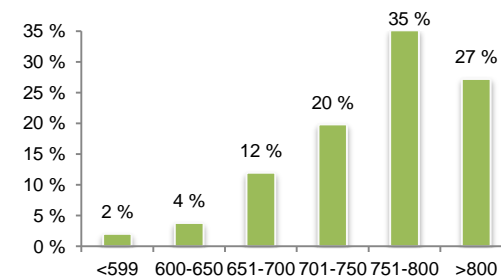
### Répartition provinciale



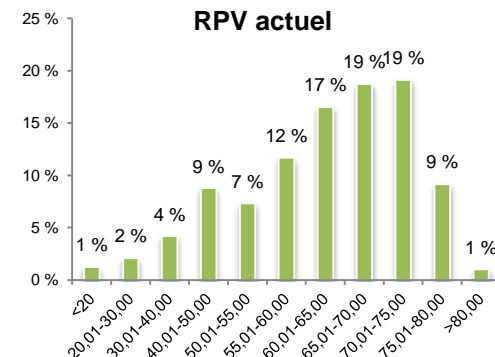
### Type de taux d'intérêt



### Cote de crédit



### RPV actuel



1. Notes de Moody's et de DBRS, respectivement. Notes attribuées au programme d'obligations sécurisées au 31 juillet 2015. Les notes ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière dans la mesure où elles n'expriment aucun commentaire sur le cours du marché ou la pertinence pour un investisseur. Les notes peuvent être modifiées ou retirées à tout moment par les agences de notation.  
 2. L'actif total est établi en fonction de la lettre du BSIF datée du 19 décembre 2014 relativement au calcul de la limite révisée d'obligations sécurisées pour les institutions de dépôt émettant des obligations sécurisées.

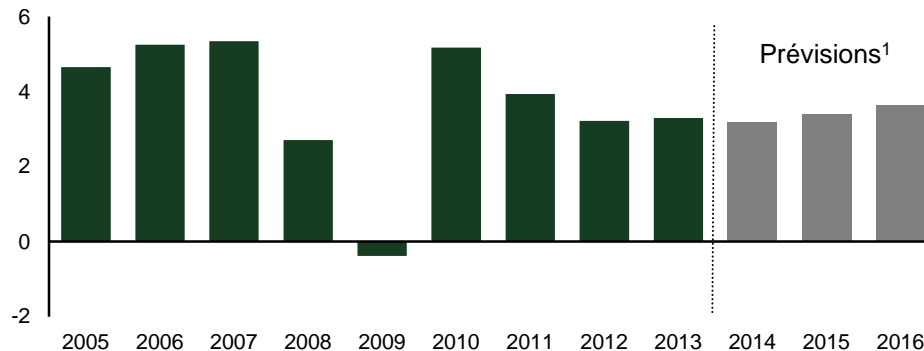
- Solide assise financière – en bonne position pour la mise en œuvre de Bâle III
- Notes parmi les plus élevées du secteur
- Gestion proactive et rigoureuse des risques
- Composition attrayante du bilan
- Stratégie de financement diversifiée



1. Groupe Banque TD
2. Économie canadienne
3. Gestion de la trésorerie et du bilan
4. **Annexe**

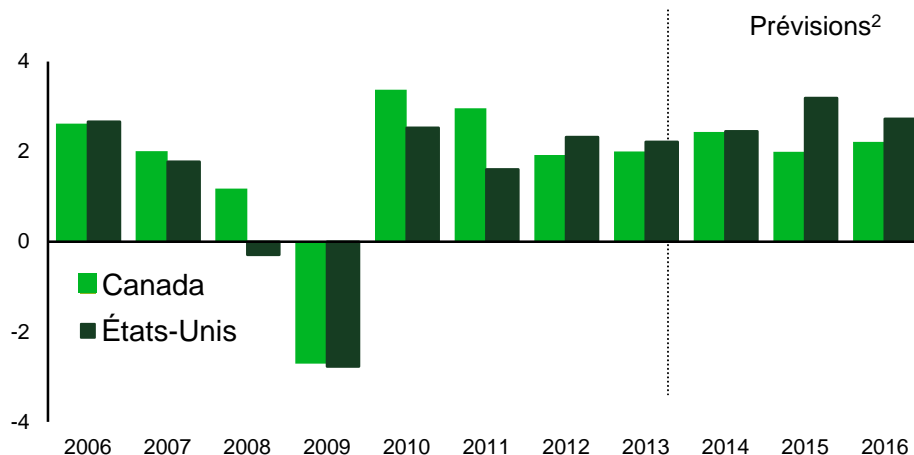
## Croissance du PIB réel mondial<sup>1</sup>

Variation en % sur 12 mois



## Croissance du PIB réel nord-américain<sup>2</sup>

(%)



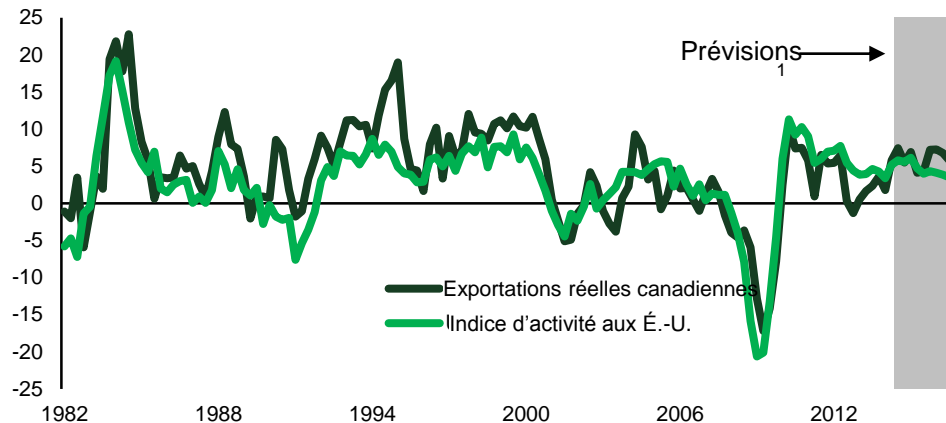
- La croissance économique mondiale restera modeste et devrait connaître une légère accélération au cours des deux prochaines années
- Le raffermissement de la croissance aux États-Unis combiné à l'activité économique languissante au Japon et en Europe, ainsi qu'au ralentissement en Chine, laissent entrevoir une divergence sur le plan de la politique monétaire et des taux de change au sein des principales économies
- La croissance aux États-Unis devrait dépasser, en moyenne, celle du Canada au cours des prochaines années

**L'économie nord-américaine prendra de la vitesse.**

Pour obtenir des renseignements à jour sur l'économie, consulter le [www.td.com/francais/services\\_economiques](http://www.td.com/francais/services_economiques)

## Exportations canadiennes et indice d'activité aux États-Unis<sup>1</sup>

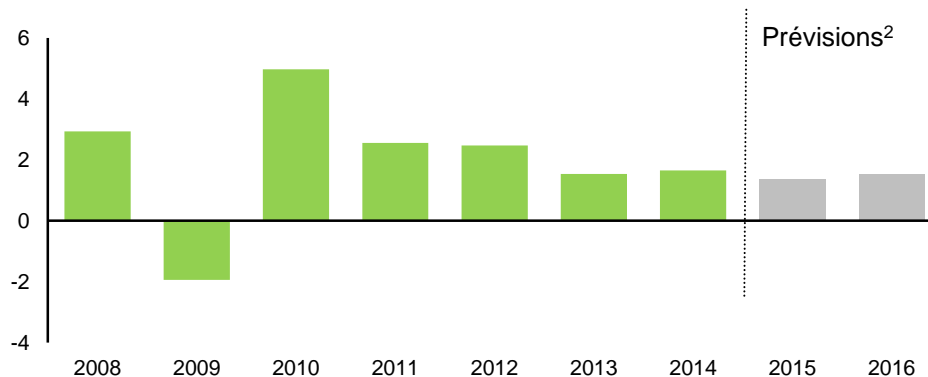
Variation en % sur 12 mois



- L'économie canadienne demeure étroitement liée à la situation économique aux États-Unis, et le raffermissement de la croissance américaine à moyen terme améliorera les perspectives du Canada

## Variation de la demande intérieure<sup>2</sup>

Variation en % sur 12 mois



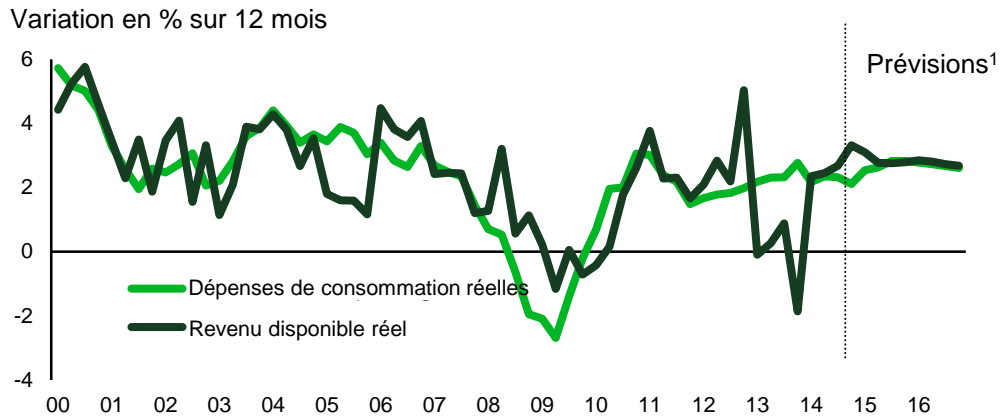
- La demande intérieure ne procurera qu'un soutien modeste, compte tenu du ralentissement du marché de l'habitation et du fort endettement des ménages limitant les dépenses

**L'économie canadienne sera soutenue par la croissance américaine et la demande intérieure**

Pour obtenir des renseignements à jour sur l'économie, consulter le [www.td.com/francais/services\\_economiques](http://www.td.com/francais/services_economiques)

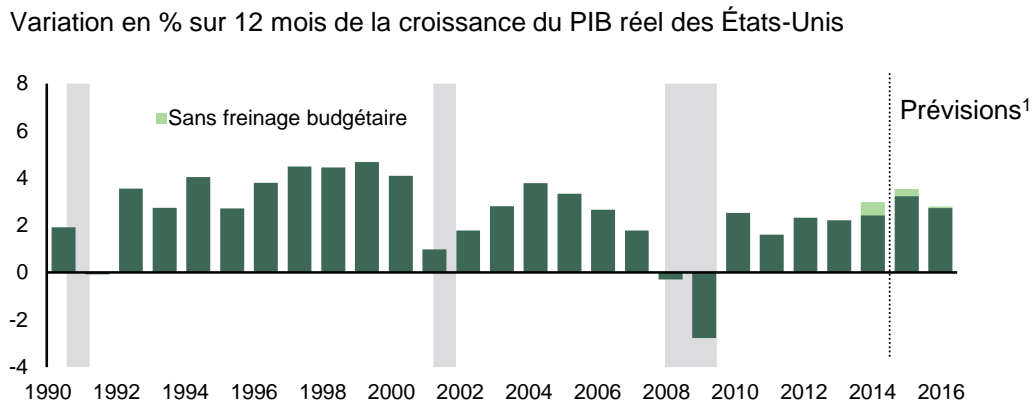
1. Prévisions des Services économiques TD, en date de février 2015. Sources : Bureau of Economic Analysis, Statistique Canada, Réserve fédérale, Banque du Canada.  
2. Sources : Haver Analytics, Services économiques TD. Prévisions des Services économiques TD, en date de février 2015.

## Redressement de la consommation grâce à une croissance plus rapide des revenus<sup>1</sup>



- Soutenu par l'amélioration du marché de l'emploi et la chute des prix de l'énergie, le rythme de croissance des dépenses de consommation s'accroîtra en 2015 et 2016

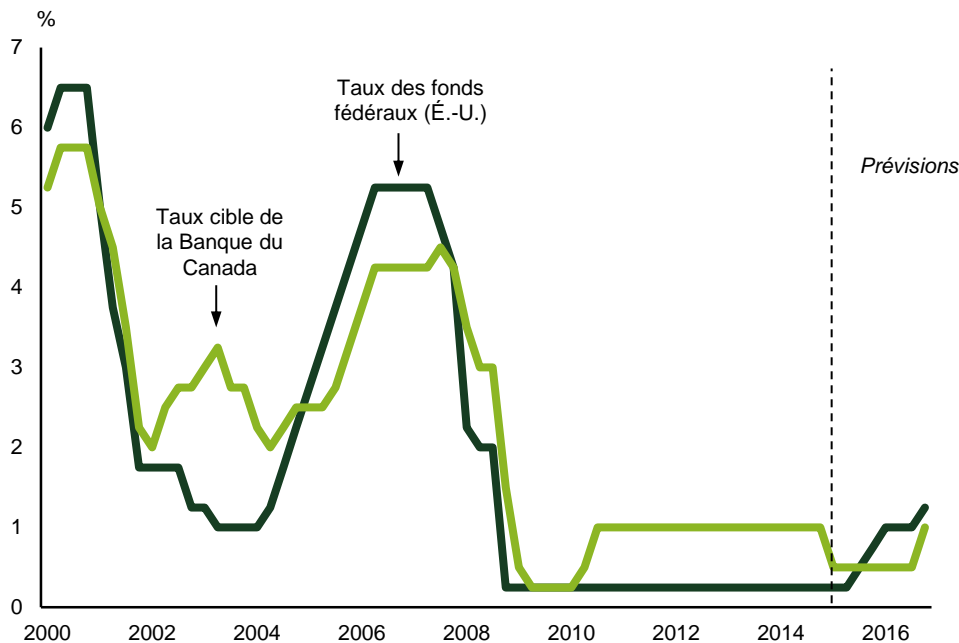
## Le marché de l'habitation prend graduellement du mieux<sup>1</sup>



- L'amélioration soutenue de l'emploi donnera un coup de pouce au marché de l'habitation en stimulant la demande de la part d'acheteurs d'une première maison

**Économie américaine : des nouvelles de plus en plus positives**

## Taux d'intérêt au Canada et aux É.-U.<sup>1</sup>



- En raison des modestes perspectives et de la faible inflation, les banques centrales nord-américaines devraient maintenir une politique monétaire exceptionnellement accommodante
- Les hausses de taux d'intérêt se feront d'une façon graduelle, et il est probable que les taux resteront nettement inférieurs aux moyennes historiques

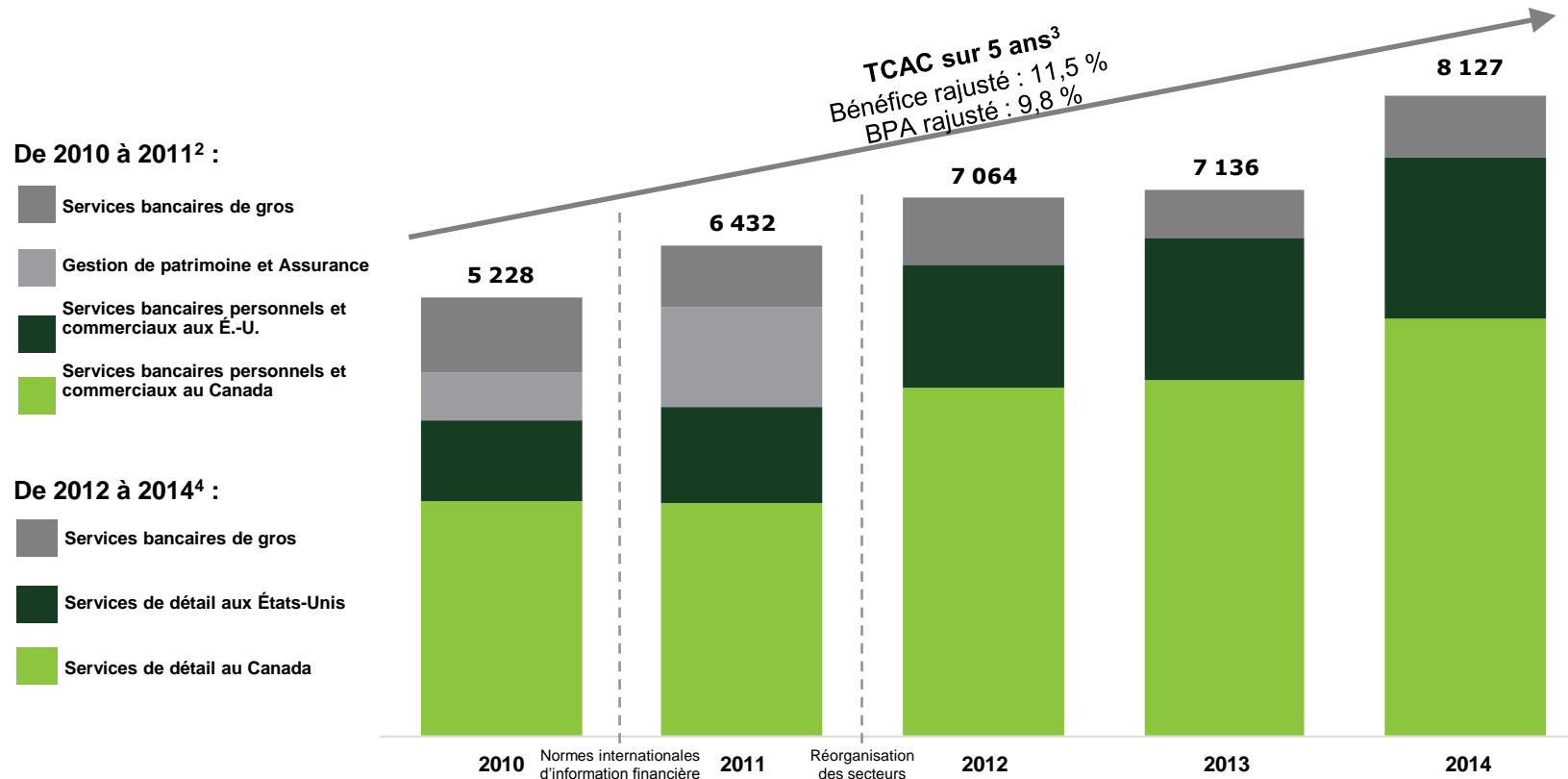
**Les taux d'intérêt demeureront probablement faibles plus longtemps**

Pour obtenir des renseignements à jour sur l'économie, consulter le [www.td.com/francais/services\\_economiques](http://www.td.com/francais/services_economiques) 37

# Croissance stable des bénéfices



## Bénéfice rajusté<sup>1,2,4</sup> (en M\$ CA)



**Objectif de croissance à moyen terme de 7 % à 10 % du BPA rajusté**

- Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, la Banque est passée des principes comptables généralement reconnus utilisés au Canada (PCGR canadiens) aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Compte tenu de cette transition, les soldes présentés dans le graphique ci-dessus sont calculés en fonction des PCGR canadiens pour l'exercice 2010 et des IFRS pour les exercices 2011 à 2014. Pour de plus amples renseignements au sujet de la transition entre les PCGR canadiens et les IFRS, consulter la note 40 des états financiers et des notes complémentaires pour l'exercice 2012 de la Banque. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5. Voir aussi les pages 217 à 223 du rapport annuel 2014 pour un rapprochement des 10 exercices terminés en 2014. Aux fins du calcul de l'apport de chaque secteur d'activité, le bénéfice rajusté du secteur Siège social est exclu. Le bénéfice comme présenté se présente comme suit : 4 644 M\$ en 2010, 6 045 M\$ en 2011, 6 460 M\$ en 2012, 6 640 M\$ en 2013 et 7 883 M\$ en 2014.
- Avec prise d'effet le 4 juillet 2011, la responsabilité des affaires de TD Assurance, qui incombait auparavant au chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, a été confiée au chef de groupe, Gestion de patrimoine. Les résultats sont mis à jour aux fins de déclaration sectorielle à compter du T1 2012. Ces modifications ont été appliquées rétroactivement à 2011 à des fins comparatives.
- Compte tenu du passage de la Banque aux IFRS, comme il est expliqué ci-dessus, le calcul du taux de croissance annuel composé (TCAC) est fondé sur des soldes conformes aux PCGR canadiens pour l'exercice 2010 et des soldes conformes aux IFRS pour 2011 à 2014.
- Au T1 2014, les secteurs des activités de détail ont été réorganisés et correspondent désormais aux Services bancaires de détail au Canada et aux Services bancaires de détail aux États-Unis. Pour en savoir plus sur les secteurs des Services bancaires de détail, voir la diapositive 8. La réorganisation des secteurs, l'adoption des nouvelles normes IFRS et de leurs modifications ainsi que l'incidence du dividende en actions déclaré le 5 décembre 2013 ont été appliquées rétroactivement aux résultats de 2012 et de 2013.

# Portefeuille de prêts bruts (acceptations bancaires comprises)



## Soldes (en G\$ CA, sauf indication contraire)

|   | T2 2015           | T3 2015           |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>Portefeuille des Services de détail au Canada</b>  | <b>342,4 \$</b>   | <b>350,6 \$</b>   |
| <b>Services bancaires personnels</b>  | <b>287,2 \$</b>   | <b>293,6 \$</b>   |
| Prêts hypothécaires résidentiels  | 175,5             | 180,2             |
| Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD)  | 60,3              | 60,9              |
| Prêts automobiles indirects   | 17,5              | 18,3              |
| Lignes de crédit non garanties  | 9,3               | 9,5               |
| Cartes de crédit  | 17,5              | 17,7              |
| Autres prêts aux particuliers   | 7,1               | 7,0               |
| <b>Services bancaires commerciaux<br/>(y compris Services bancaires aux petites entreprises)</b>            | <b>55,2 \$</b>    | <b>57,0 \$</b>    |
| <b>Portefeuille des Services de détail aux É.-U. (montants en \$ US)</b>                                    | <b>120,0 \$US</b> | <b>122,5 \$US</b> |
| <b>Services bancaires personnels</b>  | <b>56,1 \$US</b>  | <b>56,9 \$US</b>  |
| Prêts hypothécaires résidentiels  | 20,8              | 20,7              |
| Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD) <sup>1</sup>   | 10,3              | 10,2              |
| Prêts automobiles indirects   | 17,5              | 18,3              |
| Cartes de crédit  | 6,9               | 7,1               |
| Autres prêts aux particuliers   | 0,6               | 0,6               |
| <b>Services bancaires commerciaux</b>   | <b>63,9 \$US</b>  | <b>65,6 \$US</b>  |
| Immobilier non résidentiel  | 13,2              | 13,3              |
| Immobilier résidentiel  | 3,8               | 4,1               |
| Commercial et industriel  | 46,9              | 48,2              |
| <b>Opérations de change – portefeuille des Services bancaires personnels et<br/>  commerciaux aux É.-U.</b> | <b>24,7 \$</b>    | <b>37,6 \$</b>    |
| <b>Portefeuille des Services de détail aux É.-U. (en \$ CA)</b>   | <b>144,7 \$</b>   | <b>160,1 \$</b>   |
| <b>Portefeuille des Services bancaires de gros<sup>2</sup></b>  | <b>30,6 \$</b>    | <b>31,2 \$</b>    |
| <b>Autres<sup>3</sup></b>   | <b>3,4 \$</b>     | <b>2,1 \$</b>     |
| <b>Total</b>  | <b>521,1 \$</b>   | <b>544,0 \$</b>   |

1. LDCVD aux É.-U. comprend les lignes de crédit sur valeur domiciliaire et les prêts sur valeur domiciliaire.

2. Le portefeuille des Services bancaires de gros comprend les prêts aux entreprises et les autres prêts bruts et acceptations des Services bancaires de gros.

3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

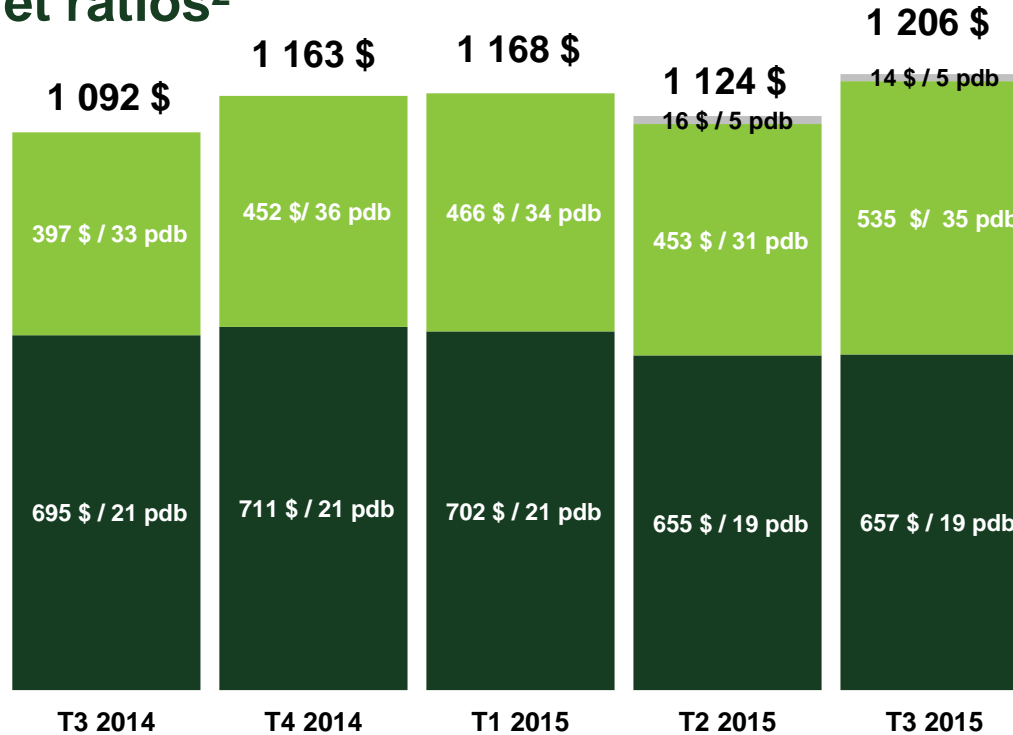
Remarque : Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'emploi de chiffres arrondis.

Excluent les titres de créance classés comme prêts.

# Formations de prêts douteux bruts par portefeuille



## Formations de prêts douteux bruts<sup>1</sup> : en M\$ et ratios<sup>2</sup>



## Faits saillants

- Le ratio de formation des prêts douteux bruts TD demeure stable
  - Hausse du ratio de formation des prêts douteux bruts aux États-Unis attribuable au refinancement continu des LDCVD Héritage à intérêt seulement
  - Refinancement de plus de 90 % des LDCVD en cours
  - Faibles pertes prévues

- Autres<sup>3</sup>
- Portefeuille des Services bancaires de gros
- Portefeuille des Services de détail aux É.-U.
- Portefeuille des Services de détail au Canada

|  | T3 2014 | T4 2014 | T1 2015 | T2 2015 | T3 2015 |            |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|------------|
| <b>TD</b>                              | 23      | 24      | 23      | 22      | 23      | <i>pdb</i> |
| Homologues au Canada <sup>4</sup>      | 14      | 16      | 14      | 13      | N. d.   | <i>pdb</i> |
| Homologues aux États-Unis <sup>5</sup> | 22      | 22      | 19      | 19      | N. d.   | <i>pdb</i> |

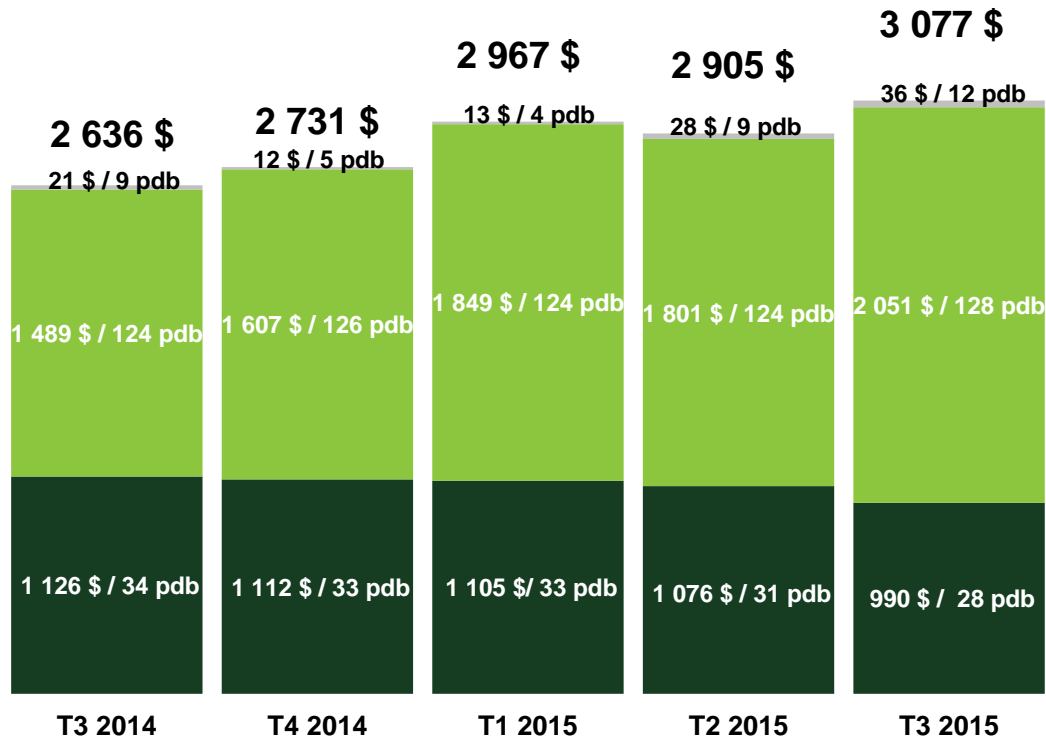
1. Les formations de prêts douteux bruts représentent les ajouts aux acceptations et prêts douteux pendant le trimestre, à l'exclusion de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.  
 2. Ratio de formation des prêts douteux bruts : formations de prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts moyens.  
 3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.  
 4. Moyenne des homologues au Canada : BMO, BNS, CIBC et RBC; les données incluent les titres de créance classés comme prêts.  
 5. Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC (ajout d'actifs à intérêt non comptabilisé / prêts bruts moyens).  
 N. d. : Non disponible



# Prêts douteux bruts par portefeuille



## Prêts douteux bruts<sup>1</sup> : en M\$ et ratios<sup>2</sup>



## Faits saillants

- Le ratio de prêts douteux bruts TD demeure stable si l'on tient compte de la croissance du portefeuille et de l'incidence négative des taux de change

|  | T3 2014 | T4 2014 | T1 2015 | T2 2015 | T3 2015 |            |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|------------|
| <b>TD</b>                              | 55      | 56      | 57      | 56      | 57      | <i>pdb</i> |
| Homologues au Canada <sup>4</sup>      | 64      | 65      | 68      | 65      | N. d.   | <i>pdb</i> |
| Homologues aux États-Unis <sup>5</sup> | 141     | 133     | 127     | 122     | N. d.   | <i>pdb</i> |

- Autres<sup>3</sup>
- Portefeuille des Services bancaires de gros
- Portefeuille des Services de détail aux É.-U.
- Portefeuille des Services de détail au Canada

1. Les prêts douteux bruts ne tiennent pas compte de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

2. Ratio des prêts douteux bruts : prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts (tous les deux au comptant) par portefeuille.

3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

4. Moyenne des homologues au Canada : BMO, BNS, CIBC et RBC; les données incluent les titres de créance classés comme prêts.

5. Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC (prêts improductifs / total des prêts bruts).

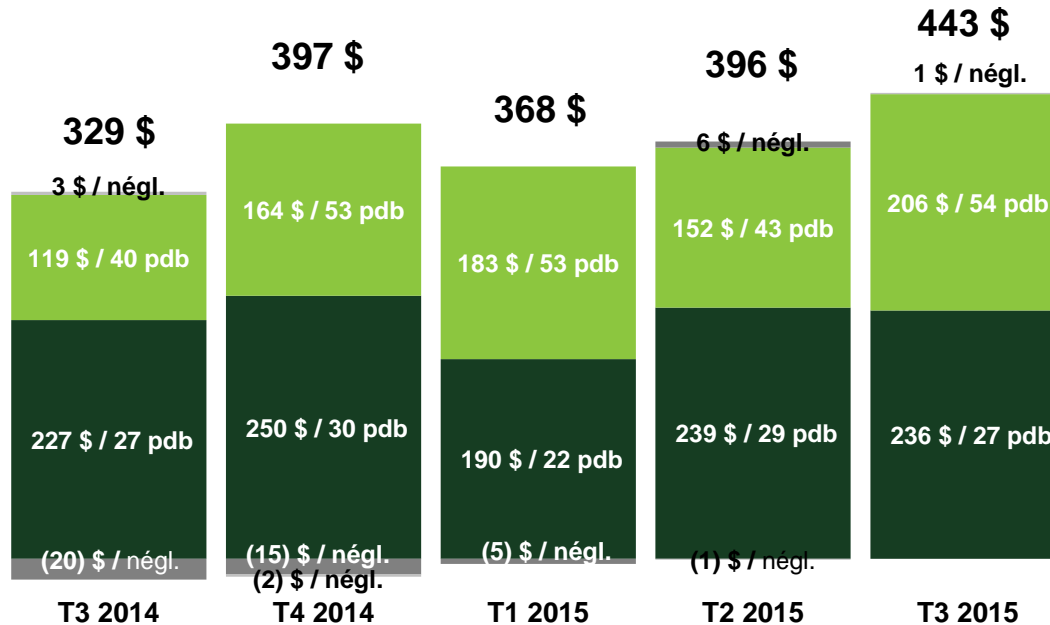
Négl. : négligeable

N. d. : Non disponible

# Provision pour pertes sur créances (PPC) par portefeuille

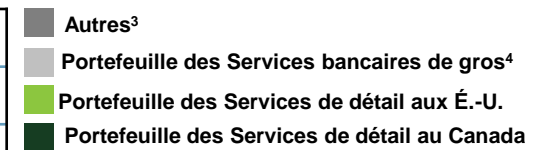


## PPC<sup>1</sup> : en M\$ et ratios<sup>2</sup>



## Faits saillants

- Le ratio PPC demeure faible
  - Normalisation de la PPC aux États-Unis si l'on tient compte des éléments suivants:
    - Croissance du volume
    - Fluctuations saisonnières habituelles
    - Réduction du nombre de recouvrements



|  | T3 2014 | T4 2014 | T1 2015 | T2 2015 | T3 2015 |            |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|------------|
| 1                                      | 28      | 33      | 29      | 32      | 33      | <i>pdb</i> |
| Homologues au Canada <sup>5</sup>      | 27      | 32      | 28      | 29      | N. d.   | <i>pdb</i> |
| Homologues aux États-Unis <sup>6</sup> | 47      | 49      | 54      | 47      | N. d.   | <i>pdb</i> |

1. La PPC exclut l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les titres de créance classés comme prêts et les éléments à noter.

2. Ratio PPC : provision pour pertes sur créances sur une base trimestrielle annualisée / moyenne du montant net des prêts et des acceptations.

3. « Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

4. La PPC des Services bancaires de gros exclut les primes sur les swaps sur défaillance de crédit : T3 2015 (3) M\$ / T2 2015 (3) M\$.

5. Moyenne des homologues au Canada : BMO, BNS, CIBC et RBC; les PPC des homologues excluent les augmentations de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées. Les données incluent les titres de créance classés comme prêts.

6. Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC.

Négl. : négligeable; N. d. : non disponible

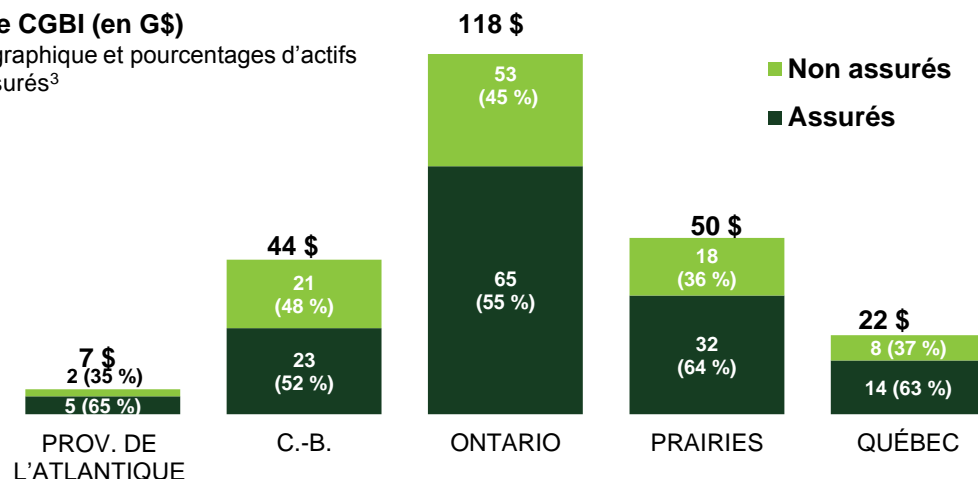
| T3 2015  |                      |                           |                              |                           |
|--|----------------------|---------------------------|------------------------------|---------------------------|
| Services bancaires personnels au Canada <sup>1</sup>     | Prêts bruts (en G\$) | Prêts douteux bruts/prêts | Prêts douteux bruts (en M\$) | PPC <sup>2</sup> (en M\$) |
| Prêts hypothécaires résidentiels                         | 180                  | 0,22 %                    | 403                          | 7                         |
| Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD)         | 61                   | 0,33 %                    | 199                          | 2                         |
| Prêts automobiles indirects                              | 18                   | 0,22 %                    | 41                           | 31                        |
| Lignes de crédit non garanties                           | 10                   | 0,35 %                    | 33                           | 25                        |
| Cartes de crédit   | 18                   | 0,82 %                    | 145                          | 121                       |
| Autres prêts aux particuliers                            | 7                    | 0,24 %                    | 17                           | 13                        |
| <b>Total des Services bancaires personnels au Canada</b> | <b>294 \$</b>        | <b>0,29 %</b>             | <b>838 \$</b>                | <b>199 \$</b>             |
| Variation par rapport au T2 2015                         | 7 \$                 | (0,04 %)                  | (112) \$                     | (26) \$                   |

## Faits saillants

- La qualité du crédit reste élevée dans le portefeuille des Services bancaires personnels au Canada
- Le crédit à la consommation n'a pas encore affiché une détérioration importante dans les régions touchées par le pétrole

### Portefeuille de CGBI (en G\$)

Répartition géographique et pourcentages d'actifs assurés/non assurés<sup>3</sup>



### RPV des prêts hypothécaires non assurés (%)<sup>3</sup>

|                      |    |    |    |    |    |
|----------------------|----|----|----|----|----|
| T3 2015 <sup>4</sup> | 68 | 54 | 58 | 66 | 65 |
| T2 2015 <sup>4</sup> | 68 | 54 | 58 | 66 | 65 |

1. À l'exclusion de tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

2. Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement considérables exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

3. Les territoires sont répartis comme suit : le Yukon est compris dans la Colombie-Britannique, le Nunavut est compris dans l'Ontario et les Territoires du Nord-Ouest sont compris dans la région des Prairies.

4. Le rapport prêt-valeur (RPV) est établi en fonction du prix moyen désaisonnalisé par grande ville (Association canadienne de l'immeuble) et correspond à la somme du RPV de chaque prêt hypothécaire pondéré par le solde du prêt, conformément aux données présentées par nos homologues.

# Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros au Canada



| Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros au Canada                      | T3 2015                   |                              |                           |
|---|---------------------------|------------------------------|---------------------------|
|   | Prêts bruts / AB (en G\$) | Prêts douteux bruts (en M\$) | PPC <sup>1</sup> (en M\$) |
| Services bancaires commerciaux <sup>2</sup>   | 57                        | 152                          | 37                        |
| Services bancaires de gros  | 31                        | 36                           | 1                         |
| <b>Total des Services bancaires commerciaux et des Services bancaires de gros au Canada</b> | <b>88 \$</b>              | <b>188 \$</b>                | <b>38 \$</b>              |
| Variation par rapp. au T2 2015  | 2 \$                      | 35 \$                        | 27 \$                     |

## Répartition par secteur

| Répartition par secteur                           | Prêts bruts / AB (en G\$) | Prêts douteux bruts (en M\$) | Provision <sup>1</sup> (en M\$) |
|---|---------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| Immobilier résidentiel                            | 14,8                      | 13                           | 7                               |
| Immobilier non résidentiel                        | 11,3                      | 11                           | 4                               |
| Services financiers                               | 11,1                      | 3                            | 0                               |
| Gouv./fonction publique/santé et services sociaux | 10,5                      | 8                            | 4                               |
| Ressources <sup>3</sup>                           | 6,8                       | 42                           | 6                               |
| - Production de pétrole et de gaz                 | 3,3                       | 29                           | 1                               |
| - Services de pétrole et de gaz                   | 0,7                       | 6                            | 5                               |
| Produits de consommation <sup>4</sup>             | 3,7                       | 33                           | 22                              |
| Industriel/manufacturier <sup>5</sup>             | 4,5                       | 29                           | 25                              |
| Agriculture                                       | 5,3                       | 6                            | 2                               |
| Automobile  | 4,5                       | 2                            | 1                               |
| Autres <sup>6</sup>                               | 15,6                      | 41                           | 33                              |
| <b>Total</b>                                      | <b>88</b>                 | <b>188 \$</b>                | <b>104 \$</b>                   |

## Faits saillants

- Les portefeuilles des Services bancaires commerciaux et des Services bancaires de gros au Canada continuent d'afficher de bons résultats
- Le rendement du portefeuille de pétrole et de gaz demeure conforme aux attentes
- La hausse de la PPC du secteur commercial est entièrement attribuable à deux comptes qui ne sont pas liés au secteur pétro-gazier

1. La provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

2. Incluant les Services bancaires aux petites entreprises.

3. Les ressources comprennent : la foresterie, les métaux et mines, les pipelines ainsi que le pétrole et le gaz.

4. Les produits de consommation comprennent : les aliments, les boissons et le tabac, ainsi que le secteur du commerce de détail.

5. Le secteur industriel/manufacturier comprend : la construction industrielle et les entrepreneurs spécialisés, ainsi que les industries manufacturières diverses et la vente de gros.

6. La catégorie « Autres » comprend l'énergie et les services publics, les télécommunications, la câblodistribution et les médias, les transports, les services, notamment professionnels, ainsi que d'autres secteurs.

# Services bancaires personnels aux États-Unis – Dollars US



| T3 2015  |                         |                              |                                    |                              |
|--|-------------------------|------------------------------|------------------------------------|------------------------------|
| Services bancaires personnels<br>aux États-Unis <sup>1</sup>         | Prêts bruts<br>(en G\$) | Prêts douteux<br>bruts/prêts | Prêts douteux<br>bruts<br>(en M\$) | PPC <sup>2</sup><br>(en M\$) |
| Prêts hypothécaires résidentiels                                     | 21                      | 1,48 %                       | 305                                | 3                            |
| Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD) <sup>3</sup>        | 10                      | 4,97 %                       | 507                                | 25                           |
| Prêts automobiles indirects  | 18                      | 0,67 %                       | 122                                | 19                           |
| Cartes de crédit   | 7                       | 1,33 %                       | 95                                 | 51                           |
| Autres prêts aux particuliers  | 0,5                     | 1,03 %                       | 5                                  | 15                           |
| <b>Total des Services bancaires personnels<br/>aux É.-U. (\$ US)</b> | <b>57 \$</b>            | <b>1,82 %</b>                | <b>1 034 \$</b>                    | <b>113 \$</b>                |
| Variation par rapport au T2 2015 (\$ US)                             | 1 \$                    | 0,20 %                       | 125 \$                             | 11 \$                        |
| Opérations de change   | 17 \$                   | -                            | 319 \$                             | 28 \$                        |
| <b>Total des Services bancaires personnels<br/>aux É.-U. (\$ CA)</b> | <b>74 \$</b>            | <b>1,82 %</b>                | <b>1 353 \$</b>                    | <b>141 \$</b>                |

## Faits saillants

- La qualité des actifs des Services bancaires personnels aux États-Unis demeure bonne
  - Hausse du ratio de prêts douteux bruts aux États-Unis attribuable au refinancement continu des LDCVD Héritage à intérêt seulement
  - Refinancement de plus de 90 % des LDCVD en cours
  - Faibles pertes prévues

## Portefeuille du CGBI aux É.-U.<sup>1</sup>

Distribution du rapport prêt-valeur (RPV) indexé et cotes FICO mises à jour<sup>4</sup>

| RPV estimatif<br>actuel                  | Prêts<br>hypothécaires<br>résidentiels | LDCVD<br>de 1 <sup>er</sup> rang | LDCVD<br>de 2 <sup>e</sup> rang | Total       |
|--|--|----------------------------------|---------------------------------|-------------|
| > 80 %                                   | 8 %                                    | 14 %                             | 33 %                            | 13 %        |
| De 61 à 80 %                             | 43 %                                   | 31 %                             | 39 %                            | 41 %        |
| <= 60 %                                  | 49 %                                   | 55 %                             | 28 %                            | 46 %        |
| <b>Cotes FICO<br/>actuelles &gt; 700</b> | <b>87 %</b>                            | <b>88 %</b>                      | <b>84 %</b>                     | <b>87 %</b> |

1. À l'exclusion de tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

2. Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement considérables exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

3. Les LDCVD comprennent les lignes de crédit sur valeur domiciliaire et les prêts sur valeur domiciliaire.

4. Rapport prêt-valeur établi en fonction de la limite de crédit autorisé et du Loan Performance Home Price Index à compter de mai 2015. Cotes FICO mises à jour en juin 2015.

# Services bancaires commerciaux aux États-Unis – Dollars US



| Services bancaires commerciaux aux États-Unis <sup>1</sup>    | T3 2015                   |                              |                           |
|---|---------------------------|------------------------------|---------------------------|
|   | Prêts bruts / AB (en G\$) | Prêts douteux bruts (en M\$) | PPC <sup>2</sup> (en M\$) |
| <b>Immobilier commercial</b>                                  | <b>18</b>                 | <b>204</b>                   | <b>0</b>                  |
| Immobilier non résidentiel                                    | 14                        | 140                          | 0                         |
| Immobilier résidentiel  | 4                         | 64                           | 0                         |
| <b>Commercial et industriel</b>                               | <b>48</b>                 | <b>329</b>                   | <b>5</b>                  |
| <b>Total Services bancaires commerciaux aux É.-U. (\$ US)</b> | <b>66 \$</b>              | <b>533 \$</b>                | <b>5 \$</b>               |
| Variation par rapport au T2 2015 (\$ US)                      | 2 \$                      | (52) \$                      | (10) \$                   |
| Opérations de change  | 20 \$                     | 165 \$                       | 0 \$                      |
| <b>Total Services bancaires commerciaux aux É.-U. (\$ CA)</b> | <b>86 \$</b>              | <b>698 \$</b>                | <b>5 \$</b>               |

## Faits saillants

- Bonne qualité soutenue dans le portefeuille des Services bancaires commerciaux aux É.-U.

| Immobilier commercial              |                              |                                 | Commercial et industriel                |                              |                                 |
|------------------------------------|------------------------------|---------------------------------|---|------------------------------|---------------------------------|
|                                    | Prêts bruts / AB (en G\$ US) | Prêts douteux bruts (en M\$ US) |   | Prêts bruts / AB (en G\$ US) | Prêts douteux bruts (en M\$ US) |
| Bureaux                            | 4,6                          | 34                              | Santé et services sociaux               | 7,0                          | 33                              |
| Services de détail                 | 3,8                          | 43                              | Services professionnels et autres       | 6,1                          | 69                              |
| Appartements                       | 3,3                          | 37                              | Produits de consommation <sup>3</sup>   | 4,7                          | 76                              |
| Résidentiel à vendre               | 0,3                          | 20                              | Industriel / manufacturier <sup>4</sup> | 5,6                          | 70                              |
| Industriel                         | 1,2                          | 26                              | Gouvernement / secteur public           | 6,7                          | 6                               |
| Hôtels                             | 0,9                          | 13                              | Services financiers                     | 2,2                          | 24                              |
| Terrains commerciaux               | 0,1                          | 7                               | Automobile                              | 2,0                          | 9                               |
| Autres                             | 3,3                          | 24                              | Autres <sup>5</sup>                     | 13,8                         | 41                              |
| <b>Total Immobilier commercial</b> | <b>18 \$</b>                 | <b>204 \$</b>                   | <b>Total Commercial et industriel</b>   | <b>48 \$</b>                 | <b>329 \$</b>                   |

1. À l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

2. La provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

3. Les produits de consommation comprennent : les aliments, les boissons et le tabac, ainsi que le secteur du commerce de détail.

4. Le secteur industriel / manufacturier comprend : la construction industrielle et les entrepreneurs spécialisés, ainsi que les industries manufacturières diverses et la vente de gros.

5. La catégorie « Autres » comprend : l'agriculture, l'énergie et les services publics, les télécommunications, la câblodistribution et les médias, les transports, les ressources ainsi que d'autres secteurs.

**Téléphone :**  
416-308-9030  
ou 1-866-486-4826

**Courriel :**  
tdir@td.com

**Site Web :**  
[www.td.com/francais/  
investisseurs](http://www.td.com/francais/investisseurs)



**AWARDS**

CANADA 2015

WINNER

**Grand prix des meilleures relations avec les investisseurs :**  
Sociétés à forte capitalisation

**Meilleures relations avec les investisseurs par secteur :**  
Services financiers

**Meilleures relations avec les investisseurs par un chef des finances :**  
Sociétés à forte capitalisation

**Meilleures relations avec les investisseurs par un agent :** Sociétés à forte capitalisation

**Meilleure information financière**

**Meilleure utilisation de la technologie**



**Groupe Banque TD**  
**Présentation à l'intention des investisseurs**  
**sur les titres à revenu fixe**

Troisième trimestre de 2015